

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

125^e année

11 décembre
1993

No 50

Québec 

LA GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC 1869-1992

Enfin sur microfilm



La Bibliothèque nationale du Québec a entrepris en 1993 le microfilmage de la collection complète de la *Gazette officielle du Québec* de 1869 à 1992, un programme ambitieux qui comprend plus de 700 000 pages de texte. Réalisé à l'intérieur du programme de conservation de la Bibliothèque, ce projet vise à rendre la *Gazette officielle* plus accessible tout en permettant une économie d'espace très appréciable.

Le microfilmage des années 1869 à 1990 s'effectuera en deux phases : 1869 à 1972 (d'ici 1995) et 1973 à 1990 (en 1996-1997). Les années 1991 et 1992 sont disponibles dès maintenant.

Profitez de notre offre de lancement pour les années 1869-1972 :

- 9 600 \$ en un seul versement (plus taxes) ou
- 3 200 \$ en trois versements annuels (plus taxes).

Épargnez ainsi près de 25 % du prix de vente régulier (offre valable jusqu'au 30 septembre 1994).

Pour plus de renseignements, demandez le dépliant d'information en vous adressant à la :



Bibliothèque nationale du Québec

Section de l'édition

Téléphone: 873-1100, poste 158 ou

1-800-363-9028

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

125^e année
11 décembre 1993
No 50

Sommaire

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'
AVIS DIVERS
CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE
COMPAGNIES (PARTIE I-A) — LOI SUR LES
COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES
COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES
DIVERS
COOPÉRATIVES — LOI SUR LES
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES
OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC
RÉGIME DES RENTES DU QUÉBEC — LOI SUR LE
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES
SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES
VENTES PAR LICITATION
VENTES PAR SHÉRIF
VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

Dépôt légal — 1^{er} trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Québec
© Éditeur officiel du Québec, 1993

Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous pays. Toute reproduction pour fins commerciales, par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction, est interdite sans l'autorisation écrite de l'Éditeur officiel du Québec.

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu :

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité :

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales :

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de : « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure tombée.

Tarif de publication*

Le tarif de publication est de 0,81 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction*

Le tarif de traduction est de 20,26 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 0,71 \$ l'unité.

Prix à l'exemplaire*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 5,22 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit :

Gazette officielle du Québec
1500 D, boul. Charest Ouest

1^e étage

Sainte-Foy (Québec)

GIN 2E5

Téléphone: (418) 644-7794

(418) 644-7795

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements*

Partie 1 « Avis juridiques » : 63 \$ pour 12 mois

Partie 2 « Lois et règlements » : 91 \$ pour 12 mois

Partie 2 « Laws and Regulations » : 91 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au :

Service à la clientèle

Division des abonnements

C.P. 1190

Outremont (Québec)

H2V 4S7

Téléphone: (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

* Taxes non comprises

TABLE DES MATIÈRES

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

| | |
|---|------|
| M.R.C. DE BÉCANCOUR (<i>Prolongation du délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i>) | 5083 |
| M.R.C. DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ (<i>Désaveu du Règlement modifiant le Règlement de contrôle intérimaire</i>) | 5083 |
| M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU (<i>Désaveu du Règlement modifiant le Règlement de contrôle intérimaire</i>) | 5083 |
| M.R.C. DE SHERBROOKE (<i>Prolongation du délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i>) | 5083 |

AVIS DIVERS

| | |
|--|------|
| ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES (<i>Droits d'un permis - Indexation</i>) | 5083 |
| LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE FUNÉRAIRE, URGEL BOURGIE, LTÉE, LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DE FRAIS FUNÉRAIRES, LIMITÉE, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE FUNÉRAIRE DE MONTRÉAL, LIMITÉE (<i>Convention de fusion</i>) | 5083 |
| LES FRÈRES MARISTES DE CHICOUTIMI (L.P.) | 5083 |
| SUCCESSION ALEXANDER DAVID PEARSE (<i>Bénéfice d'inventaire</i>) | 5084 |
| SUCCESSION CLAUDE CHAMBERLAND (<i>Bénéfice d'inventaire</i>) | 5084 |
| SUCCESSION GEORGES DONEYS (<i>Bénéfice d'inventaire</i>) | 5084 |
| SUCCESSION JEAN TANGUAY (<i>Bénéfice d'inventaire</i>) | 5084 |
| SUCCESSION JOCELYN JOLY (<i>Bénéfice d'inventaire</i>) | 5084 |
| SUCCESSION NICOLE POIRIER (<i>Bénéfice d'inventaire</i>) | 5085 |
| VILLE DE SAINT-HUBERT (<i>Rues et ruelles</i>) | 5085 |

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

| | |
|--|------|
| ANGUS CREDIT UNION (<i>Modification de groupe</i>) | 5085 |
| CAISSE D'ÉCONOMIE ANGUS (<i>Modification de groupe</i>) | 5085 |
| CAISSE D'ÉCONOMIE DES EMPLOYÉS Q.N.S. (<i>Changement de dénomination sociale</i>) | 5086 |
| CAISSE D'ÉCONOMIE DESJARDINS MULTI- (<i>Modification de groupe</i>) | 5086 |
| CAISSE D'ÉCONOMIE DESJARDINS SÛRETÉ DU QUÉBEC (<i>Modification de groupe</i>) | 5086 |
| CAISSE D'ÉCONOMIE DU SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES DE LA RÉGION DE DRUMMONDVILLE (<i>Changement de dénomination sociale et modification du siège social</i>) | 5086 |
| CAISSE D'ÉCONOMIE TÉLÉGLOBE (<i>Modification de groupe</i>) | 5087 |
| CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINT-RÉMI (<i>Modification du siège social</i>) | 5087 |

| | |
|---|------|
| CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINT-VINCENT-DE-PAUL (<i>Modification de territoire</i>) | 5087 |
| CAISSE POPULAIRE D'ASCOT CORNER (<i>Modification de territoire et modification du siège social</i>) | 5087 |
| CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME DE BONSECOURS (<i>Changement de dénomination sociale et modification du siège social</i>) | 5087 |
| C.N. EMPLOYEES CREDIT UNION (<i>Modification de dénomination sociale et modification de groupe</i>) | 5087 |
| LA CAISSE D'ÉCONOMIE DES EMPLOYÉS DU C.N. (<i>Modification de dénomination sociale et modification de groupe</i>) | 5087 |
| LA CAISSE D'ÉCONOMIE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE QUÉBEC (<i>Changement de dénomination sociale</i>) | 5088 |
| LA CAISSE POPULAIRE DE MARTINVILLE (<i>Changement de dénomination sociale et modification du siège social</i>) | 5088 |
| LA CAISSE POPULAIRE DE NOTRE-DAME DE FOYER (<i>Changement de dénomination sociale</i>) | 5088 |
| LA CAISSE POPULAIRE DE ORMSTOWN (<i>Changement de dénomination sociale</i>) | 5088 |
| LA CAISSE POPULAIRE DE ST-APOLLINAIRE (<i>Changement de dénomination sociale</i>) | 5088 |
| LA CAISSE POPULAIRE DE ST-CAMILLE (<i>Changement de dénomination sociale et modification du siège social</i>) | 5088 |
| LA CAISSE POPULAIRE DE ST-VICTOR DE MONTRÉAL (<i>Changement de dénomination sociale</i>) | 5089 |
| LA CAISSE POPULAIRE DES ENSEIGNANTS DE LA CHAUDIÈRE (<i>Modification de groupe</i>) | 5089 |
| LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE PETITE-RIVIÈRE ST-FRANÇOIS (<i>Changement d'adresse du siège social</i>) | 5089 |
| LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-HERMÉNÉGILDE DE MONTRÉAL (<i>Changement de dénomination sociale</i>) | 5089 |
| LA CAISSE POPULAIRE L'ASSOMPTION, BEAUCE (<i>Changement de dénomination sociale</i>) | 5089 |

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

| | |
|----------------------------|------|
| Alfred Morin | 5089 |
| Daniel Giard | 5089 |
| Edouard-Eudes Pettigrew | 5090 |
| Esprit-Saint Richer Martel | 5090 |
| Farrell Asa Scott Zaslov | 5090 |
| Fatima Jalal Zakaria | 5090 |
| Francine Doyon | 5090 |
| François Perron | 5090 |
| Germaine Crépeau | 5090 |
| Hoang Dieu Nguyen | 5090 |
| Janique Perreault | 5090 |
| Jo Du Viet Youssef Do-Omri | 5091 |
| Joseph Henri Grenon | 5091 |
| Li Tan Huynh (Joseph) | 5091 |

| | | | |
|--|------|---|------|
| Marie Andrée Laura Céline Couture | 5091 | 2952-3883 QUÉBEC INC. | 5133 |
| Marie Mathilde Bouchard | 5091 | 2964-6130 QUÉBEC INC. | 5133 |
| Marie-France Gingras | 5091 | 2967-8331 QUÉBEC INC. | 5134 |
| Marie-Solange Clairina Drapeau | 5091 | 2968-3125 QUÉBEC INC. | 5134 |
| Mark Arnold Edelstein | 5091 | BIJOUTERIE GAZA INC. | 5134 |
| Marthe Meunier | 5091 | BOUCHERIE BERCEGEAY INC. | 5134 |
| Mohammad Ali Kiani | 5092 | BOUTIQUE NICOLO INC. | 5134 |
| Panagiotis Papagiannopoulos | 5092 | CAFÉ-SERVICE DE MATANE INC. | 5134 |
| Robert Price | 5092 | CANADIAN TOUR INC. | 5139 |
| Sheng Chieh Hung | 5092 | CASSE-CROÛTE STE-CROIX INC. | 5134 |
| Stéphane Régis | 5092 | CENTRE CHIRURGICAL DE JOLIETTE INC. | 5134 |
| Sylvain Héroux | 5092 | CHALUMEAUX ET RÉGULATEURS R.D. INC. | 5134 |
| COMPAGNIES (PARTIE I-A) — LOI SUR LES | | CIE D'EMBALLAGE CENTRE-VILLE INC. | 5134 |
| DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION | 5093 | CLUB DE GOLF SAINT-COLOMBAN INC. | 5135 |
| DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION | 5115 | CONSTRUCTION WARO INC. | 5135 |
| DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION | 5116 | CORPORATION DU MAIL CENTRE-VILLE | 5135 |
| DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION | 5117 | CO-DA TRANSPORT INC. | 5135 |
| 3094-0142 QUÉBEC INC. (<i>Erratum</i>) | 5151 | DENÉMI INC. | 5135 |
| CONSTRUCTION LAURENCE LTÉE (<i>Erratum</i>) | 5151 | DIVISION FORESTIÈRE SEVEL INC. | 5135 |
| COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES | | EMBELLISSEMENT PERREAULT INC. | 5135 |
| LETTRES PATENTES | 5126 | ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX CALCARA INC. | 5135 |
| LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES | 5130 | EXPRESS 2001 INC. | 5135 |
| COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES | | FONDS DE PROTECTION DES DROITS D'AUTEUR DU QUÉBEC | 5135 |
| CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (ARTICLE 21) | 5131 | FONDATION FRÉDÉRIC ROBINSON INC. | 5136 |
| DISSOLUTION — DEMANDES DE | | FONDATION SANS NOM QUÉBEC INC. | 5136 |
| 1126-7846 QUÉBEC INC. | 5132 | GAMIEN INC. | 5136 |
| 1145-4360 QUÉBEC INC. | 5132 | GARAGE LUCIEN LETENDRE INC. | 5136 |
| 2320-8259 QUÉBEC INC. | 5132 | GESTION C. LABELLE INC. | 5136 |
| 2326-7834 QUÉBEC INC. | 5132 | GESTION RAYMOND ET ROBERT INC. | 5136 |
| 2415-5061 QUÉBEC INC. | 5132 | GILLES JETTÉ MACHINERIE INC. | 5136 |
| 2434-0911 QUÉBEC INC. | 5132 | GROUPE-CONSEIL FRANÇOIS HOULE INC. | 5136 |
| 2531-5011 QUÉBEC INC. | 5132 | JACQUES RACETTE INC. | 5136 |
| 2617-6578 QUÉBEC INC. | 5132 | L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES DE TERREBONNE INC. | 5136 |
| 2624-8021 QUÉBEC INC. | 5132 | LE BAR RIDAM INC. | 5137 |
| 2632-4764 QUÉBEC INC. | 5132 | LE CLUB D'ORDINATEUR COULEUR DU QUÉBEC INC. | 5137 |
| 2642-0273 QUÉBEC INC. | 5133 | LE GROUPE LABARRE INC. | 5137 |
| 2644-9397 QUÉBEC INC. | 5133 | LE RELAIS DU ROUTIER INC. | 5137 |
| 2646-2549 QUÉBEC INC. | 5133 | LES BRIQUETEURS S.D. INC. | 5137 |
| 2744-1690 QUÉBEC INC. | 5133 | LES CONFLECTIONS DANOU INC. | 5137 |
| 2753-3538 QUÉBEC INC. | 5133 | LES CONSTRUCTIONS J.J.R. INC. | 5137 |
| 2754-4162 QUÉBEC INC. | 5133 | LES CONSTRUCTIONS REMARC INC. | 5137 |
| 2858-8895 QUÉBEC INC. | 5133 | LES PILULIERS ADAPTÉS SNMM INC. | 5137 |
| 2951-9733 QUÉBEC INC. | 5133 | LES PRODUCTIONS THÉÂTRALES À QUATRE SENS INC. | 5137 |
| | | LINGERIE D'ENFANTS RÉGAL INC. | 5138 |
| | | LIONEL LEBRUN PLATRIER INC. | 5138 |
| | | LORBER MANUFACTURE INC. | 5138 |
| | | MANUFACTURE LORBER INC. | 5138 |
| | | MARCHÉ ANDRÉ BLOUIN INC. | 5138 |
| | | ORGANISATION DES JEUNES EN FÊTES | 5138 |
| | | OUTIKOU INC. | 5138 |
| | | OXYGÈNE VANDRY LTÉE | 5138 |
| | | PAVAGE ASBEC INC. | 5138 |
| | | PUR-LAIT INC. | 5138 |
| | | SÉCURI-SYSTÈME ÉLECTRONIQUE INC. | 5138 |
| | | SERRES ROUVILLE INC. | 5139 |
| | | SERVICES D'INVESTISSEMENTS ET DE PLACEMENTS F.M. INC. | 5139 |
| | | THÉÂTRE DE LA GOÉLETTE INC. | 5139 |

| | | | |
|---|------|--|------|
| TIOXIDE INC. | 5139 | | |
| TOUR CANADIEN INC. | 5139 | | |
| DIVERS | | | |
| LES MINES SIGMA (QUÉBEC) LTÉE <i>(Distribution de l'actif)</i> | 5139 | | |
| COOPÉRATIVES — LOI SUR LES | | | |
| SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE WEEDON <i>(Défaut de respecter la proportion des opérations totales)</i> | 5139 | | |
| MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES | | | |
| AFFAIRES MUNICIPALES | | | |
| DIVERS | | | |
| M.R.C. DE KAMOURASKA ET DE L'ISLET <i>(Extension de limites)</i> | 5139 | | |
| OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC | | | |
| ARLETTE FERLAND, TECHNICIENNE <i>(Radiation permanente)</i> | 5141 | | |
| JEANNOT HOULE, MÉDECIN <i>(Radiation permanente)</i> | 5141 | | |
| JOAQUIN DE SOUZA, COMPTABLE <i>(Révocation de permis et radiation permanente)</i> | 5141 | | |
| MICHEL DUGAS, AVOCAT <i>(Radiation permanente)</i> | 5141 | | |
| RÉGIME DES RENTES DU QUÉBEC | | | |
| — LOI SUR LE | | | |
| RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC <i>(Indice des rentes et taux d'ajustement)</i> | 5141 | | |
| RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES | | | |
| — LOI CONCERNANT LES | | | |
| REPRISE D'EXISTENCE — AVIS DE | 5141 | | |
| SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES | | | |
| SOCIAUX — LOI SUR LES | | | |
| CENTRE JEUNESSE GASPÉSIE/LES ÎLES (L.P.S.) | 5142 | | |
| VENTES PAR LICITATION | | | |
| CAOUCETTE ET AL. c. GARDNER | 5142 | | |
| VENTES PAR SHÉRIF | | | |
| BAIE-COMEAU | | | |
| LOGISCO INC. c. LES ENTREPRISES H.L.P. INC. | 5142 | | |
| | | BEAUCE | |
| | | CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE NOTRE-DAME DES PINS c. TRANSPORT R. BISSON INC. | 5143 |
| | | STATION SERVICE MARTIN CLICHE INC. c. CLICHE | 5143 |
| | | BEDFORD | |
| | | LES ENTREPRISES H. GEORGES BARBER LTÉE c. MOOR | 5146 |
| | | JOLIETTE | |
| | | BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA c. PARENT ET AL. | 5146 |
| | | BUJOLD c. SUCCESSION DE JOHN ALLIN ET AL. | 5147 |
| | | LES SERVICES FINANCIERS AVCO QUÉBEC c. DUMOULIN ET AL. | 5147 |
| | | LONGUEUIL | |
| | | BANQUE NATIONALE DU CANADA c. E.D. CONSTRUCTION INC. | 5148 |
| | | SAINT-FRANÇOIS | |
| | | GORODENSKY TRADING INC. c. 141546 CANADA INC. | 5149 |
| | | VILLE DE ROCK ISLAND c. GAGNON | 5149 |
| | | SAINT-HYACINTHE | |
| | | CAISSE POPULAIRE SAINT-DENIS SUR LE RICHELIEU c. LAFOND | 5150 |
| | | TROIS-RIVIÈRES | |
| | | BANQUE NATIONALE DU CANADA c. CONFECTION ANGÈLE CÔTÉ INC. | 5150 |
| | | VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION | |
| | | VILLE DE FARNHAM | 5151 |
| | | VILLE DE LORRAINE | 5151 |



Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

M.R.C. de Bécancour

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde une prolongation de délai, expirant le 28 février 1994 à la municipalité régionale de comté de Bécancour pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1 de cette loi.

Québec, le 22 novembre 1993

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,*
CLAUDE RYAN

5536

Municipalité régionale de comté de La Côte-de-Beaupré

En vertu de l'article 68 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'indique, en date de ce jour, mon intention de désavouer le règlement de modification n° 63, adopté le 1^{er} septembre 1993, relatif au règlement de contrôle intérimaire de la municipalité régionale de comté de La Côte-de-Beaupré.

Québec, le 25 novembre 1993

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,*
CLAUDE RYAN

5540.1

Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

En vertu de l'article 68 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'indique, en date de ce jour, mon intention de désavouer le règlement de modification n° 8-15, adopté le 2 septembre 1993, relatif au règlement de contrôle intérimaire de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu.

Québec, le 2 décembre 1993

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,*
CLAUDE RYAN

5540.1

M.R.C. de Sherbrooke

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde une prolongation de délai, expirant le 11 janvier 1994 à la municipalité régionale de comté de Sherbrooke pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1 de cette loi.

Québec, le 22 novembre 1993

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,*
CLAUDE RYAN

5536

Avis divers

Établissements touristiques

Indexation des droits d'un permis

Les droits exigibles pour un permis majorés en vertu de l'article 29 du Règlement sur les établissements touristiques, édicté par le décret 747-91 du 29 mai 1991 et modifié par le décret 1486-93 du 27 octobre 1993, sont les suivants :

— pour un établissement d'hébergement des sous-catégories « hôtelleries », « meublés touristiques », « gîtes touristiques » ou « établissements d'enseignement » : 174 \$ plus 2 \$ par unité d'hébergement ;

— pour un établissement d'hébergement des sous-catégories « centres de vacances » ou « auberges de jeunesse » : 174 \$;

— pour un établissement de camping de 50 sites ou moins : 174 \$;

— pour un établissement de camping de plus de 50 sites : 174 \$ pour les premiers 50 sites, plus 11 \$ par groupe ou partie de groupe additionnel de 50 sites.

Les droits ainsi majorés auront effet à compter du 1^{er} janvier 1994.

Le ministre du Tourisme,
ANDRÉ VALLERAND

90110

Société coopérative de frais funéraires

La compagnie d'Assurance Funéraire de Montréal, Limitée
La Compagnie Générale de Frais Funéraires, limitée
La Compagnie d'Assurance funéraire, Urgel Bourgie, Ltée
Avis de fusion

Prenez avis que la Société coopérative de frais funéraires, La compagnie d'Assurance Funéraire de Montréal, Limitée, La Compagnie Générale de Frais Funéraires, limitée et La Compagnie d'Assurance funéraire, Urgel Bourgie, Ltée, compagnies légalement constituées, ayant leur siège à Montréal, province de Québec, et régies par la Loi sur les assurances, ont respectivement fait approuver une convention en vue de se fusionner sous la raison sociale « Société coopérative de frais funéraires inc. » lors d'assemblées générales de leurs actionnaires tenues le 10 novembre 1993.

Montréal, le 11 novembre 1993

Les procureurs,
MARTINEAU WALKER

89689

LES FRÈRES MARISTES DE CHICOUTIMI

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 15), il a accordé des lettres patentes, en date du 16 novembre 1993, constituant en corporation, régie par la Loi sur les corporations religieuses, les membres actuels de « LES FRÈRES MARISTES DE CHICOUTIMI », déjà constituée en corporation en 1944 par la Loi 8 George VI, chapitre 84.

Les revenus provenant des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation sont limités à 100 000 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé au 600, 7^e Avenue, Desbiens, district judiciaire d'Alma.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1520-8333

5540

Succession Alexander David Pearse

Avis est, par les présentes, donné que dame Lise Charlebois, enseignante, domiciliée et résidant au 195, rue Brunet à Dorval, en sa qualité de tutrice à ses enfants mineurs, Daniel Scott Pearse et Alexandra Michelle Pearse, ayant été nommée à cette charge aux termes d'un jugement rendu par la Cour supérieure du district de Montréal, le 29 octobre 1993, dossier numéro 500-14-003321-932, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Alexander David Pearse, décédé le 19 juillet 1993 sans laisser de testament et ce, aux termes d'un acte reçu devant Louise Langelier, notaire à Westmount, le 24 novembre 1993, et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 4660447.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le même notaire et peut être consulté à son bureau situé au numéro 4444, rue Sainte-Catherine Ouest, local 001 à Westmount (Québec).

Après deux (2) mois du présent avis, la tutrice ci-dessus paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Westmount, le 26 novembre 1993

90074

La procureure,
LOUISE LANGELIER, notaire

Succession Claude Chamberland

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Paul Chamberland, représentant, demeurant au 117, rue Laflamme, Sainte-Claire, province de Québec, en sa qualité de tuteur à l'enfant mineur Simon Chamberland, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, au nom de l'enfant mineur, la succession de son père Claude Chamberland, en son vivant demeurant au 19, rue de Versant, Hull, province de Québec, décédé le 11 février 1993, aux termes d'un acte reçu devant Caroline Périgny, notaire, le 24 août 1993, dont copie certifiée a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Hull, le 25 août 1993, sous le numéro 474552.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Caroline Périgny, notaire au 815, boulevard de la Carrière, bureau 205, Hull, province de Québec, lequel peut être consulté à son étude.

Après deux mois du présent avis, les légataires payeront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Hull, le 1^{er} décembre 1993

90154

Le procureur,
CAROLINE PÉRIGNY, notaire

Succession Georges Doneys

Avis est donné, par les présentes, que les héritiers de Georges Doneys, décédé le 25 octobre 1993, ont accepté la succession, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant Nicole Morneau, notaire, le 19 novembre 1993 et dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de Lévis, le 24 novembre 1993, sous le numéro 386351. L'Étude du notaire Nicole Morneau est située au numéro 880, chemin Sainte-Foy, local 800, Québec, G1S 2L1.

Québec, le 25 novembre 1993

90024

Les procureurs,
CÔTÉ, TASCHEREAU, SAMSON, DEMERS

Succession Jean Tanguay

Veillez prendre avis que par acte passé devant Gilles Gagné, notaire, le 24 novembre 1993, enregistré à Rouyn-Noranda le 25 novembre 1993 sous le numéro 95248, madame Nicole Hamel, en sa qualité de tutrice à Steve Tanguay et Karin Tanguay, enfants mineurs, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de monsieur Jean Tanguay.

Rouyn-Noranda, le 26 novembre 1993

90160

Le procureur,
GILLES GAGNÉ, notaire

Succession Jocelyn Joly

Avis est, par les présentes, donné que dame Lise Joly, demeurant au 178, de la Comtesse, Sorel, QC, J3P 4W6, M. Jean-Marc Joly, 3488, Côte des Neiges, appartement 802, Montréal, QC, et M. Yvan Joly, 2020, chemin Chenal du Moine, Sainte-Anne-de-Sorel, QC, étant les seuls héritiers de leur frère M. Jocelyn Joly, en son vivant producteur, domicilié au 4287, rue L'Esplanade, Montréal, QC, H2W 1T1, et décédé à Montréal le 1^{er} décembre 1992, sans laisser de testament, ont accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession dudit Jocelyn Joly, par acte passé devant Jean-Guy Caplette, notaire pratiquant au 56, Charlotte, Sorel, QC, J3P 1G3, le 22 octobre 1993 et enregistré à Montréal sous le numéro 4655653.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant ledit notaire.

Après deux mois du présent avis, les héritiers paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Sorel, le 26 novembre 1993

90073

Le procureur,
JEAN-GUY CAPLETTE, notaire

Succession Nicole Poirier

Avis est, par les présentes, donné que M. Raoul Poirier, en sa qualité de tuteur à Julien Poirier et Véronique Poirier, domiciliés à Saint-Jacques-de-Montcalm, (Joliette), et Mme Micheline Lévesque, en sa qualité de tutrice à Marc L. Guénette, domicilié à Laval, province de Québec, lesquels sont héritiers de leur soeur Nicole Poirier, en son vivant domiciliée à Montréal et décédée le 25 mars 1993, sans laisser de testament, ont accepté, sous bénéfice d'inventaire, ladite succession aux termes d'un acte reçu devant Michel Nichols, notaire, le 18 novembre 1993 sous sa minute 14,722 et dont copie fut enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 19 novembre 1993 sous le numéro 4658851.

Un inventaire des biens de la défunte a été fait devant Michel Nichols, notaire et peut être consulté à ses bureaux situés au 344, rue Lupin, Laval (Québec), H7N 1C8.

Après deux (2) mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Laval, le 24 novembre 1993

90158

Le procureur,
MICHEL NICHOLS, notaire

Ville de Saint-Hubert

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Saint-Hubert entend se prévaloir des dispositions de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes, tel que ci-après reproduit, pour le lot ci-après mentionné:

Description

Avenue Roger, connue et désignée comme étant la subdivision cinq cent douze de la terre originaire huit (8-512) au cadastre de la paroisse de Saint-Hubert, division d'enregistrement de Chambly.

Le tout tel qu'il appert d'un plan et d'une description technique préparés par Guy Grenier, arpenteur-géomètre, le quinze avril mil neuf cent quatre-vingt-treize (15 avril 1993) sous le numéro G.16179 de ses minutes.

Texte intégral de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes

422. Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1° Le conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;

2° Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (L.R.Q., chapitre C-1);

3° L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du registraire de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;

4° Le greffier de la municipalité fait publier deux fois dans la *Gazette officielle du Québec* et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

- le texte intégral du présent article;
- une description sommaire des rues ou ruelles concernées;
- une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds des dites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard des rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes.

Les plans et descriptions techniques des rues pour lesquelles la ville de Saint-Hubert se prévaut du présent article, sont déposés au bureau du greffier ainsi qu'au bureau d'enregistrement de la division de Chambly.

Il est également certifié par les présentes que la ville de Saint-Hubert a accompli les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes.

Saint-Hubert, le 17 août 1993

88194-36-2

Le greffier,
BERNARD HOULE

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

Caisse d'économie Angus — Angus Credit Union

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à la «Caisse d'économie Angus — Angus Credit Union», affiliée à la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec, un certificat de modification des statuts, daté du 15 novembre 1993, lui permettant de changer son groupe qui est actuellement «les employés, retraités, leurs conjoints et enfants majeurs de corporations, sociétés et institutions suivantes: — Canadien Pacifique Limitée, — Industrie du camionnage du Québec, membre du Syndicat des Teamsters, local 106, 903 et 931, — Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec, — Catelli (1989) Inc., — Talbert Inc., — Johnson & Johnson Inc., — Débardeurs du Port de Montréal, membres de l'Association internationale des débardeurs, local 375 et 1657, — Bombardier Inc., div. des produits ferroviaires et diésels, — Sucre Lantic Limitée, — Caisse d'économie Angus — Angus Credit Union, — Générale Électrique du Canada Inc., — Hawker Siddeley

Canada Inc., division La Fonderie C.S.F., — Hawker Siddeley Canada Inc., — La Forge C.S.W. pour devenir « les employés et les retraités des corporations, sociétés et institutions suivantes: — Canadien Pacifique Limitée, — Union des chauffeurs de camions, hommes d'entrepôt & autres ouvriers local 106, — Union des employés du transport local & autres cartage local 931, — Association du camionnage du Québec Inc. (local 903), — Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec, — Catelli, — Produits forestiers Canadien Pacifique Limitée, — Cascades inc., — Johnson & Johnson inc., — Société du Port de Montréal (débardeurs), — Bombardier Inc. (div. des produits ferroviaires et diesels), — Sucre Lantic Limitée, — Caisse d'économie Angus — Angus Credit Union, — Générale Électrique du Canada Inc., — Camco, — Hawker Siddeley Canada Inc. (division La Fonderie C.S.F.), — Hawker Siddeley Canada Inc., — La Forge C.S.W., — Les Aliments Canamera, — Métro-Richelieu inc., — Hudon et Deaudelin Ltée, — Transport Provost inc., — Travailleurs et Travailleuses Unis de l'Alimentation et du Commerce, TUAC local 500, 501, 502, 503 et 504. » Cette modification est en vigueur à compter du 15 novembre 1993.

Québec, le 15 novembre 1993

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

90057

CAISSE D'ÉCONOMIE DES EMPLOYÉS Q.N.S.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « CAISSE D'ÉCONOMIE DES EMPLOYÉS Q.N.S. », affiliée à la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse d'économie Desjardins McCormick ». Cette modification est en vigueur à compter du 15 novembre 1993.

Québec, le 15 novembre 1993

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

90070

Caisse d'économie Desjardins Multi-Co

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à la « Caisse d'économie Desjardins Multi-Co », affiliée à la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec, un certificat de modification des statuts, daté du 15 novembre 1993, lui permettant de changer son groupe qui est actuellement « Les employés et retraités des corporations, institutions et sociétés suivantes: Steinberg Inc. ses franchises et ses filiales; Ivanhoe Inc.; Les Moulins Maple Leaf (de l'est) Limitée; Jacamrin Inc.; Multi Restaurants Inc.; RJR-MacDonald Inc.; Aliments Culinar Inc. et ses filiales; Culinar Inc. et ses filiales; Hôpital Maisonneuve-Rosemont; La commission scolaire régionale de Chambly; La commission scolaire de Taillon; La commission scolaire de Jacques-Cartier; La commission scolaire Mont-Fort; La commission scolaire de Varennes; La commission scolaire

Saint-Exupéry; Hershey Canada Inc.; Port de Montréal; P & S industries d'eau Inc.; Gouvernement du Canada » pour devenir « Les employés et retraités des corporations, institutions et sociétés suivantes: Les Aliments Maple Leaf Inc.; RJR-MacDonald Inc.; Aliments Culinar Inc. (Viau); Culinar Inc. (Stuart); La commission scolaire de l'Eau-vive; La commission scolaire de Taillon; La commission scolaire de Jacques-Cartier; La commission scolaire Mont-Fort; La commission scolaire dissidente catholique de Greenfield-Park; Hershey Canada Inc.; Port de Montréal; Gouvernement du Canada; et les employés de Steinberg Inc. et de ses filiales ayant quitté ou ayant été mis à pied depuis 1991; et les retraités de Steinberg Inc. et de ses filiales ». Cette modification est en vigueur à compter du 15 novembre 1993.

Québec, le 15 novembre 1993

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

90058

Caisse d'économie Desjardins Sûreté du Québec

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « Caisse d'économie Desjardins Sûreté du Québec », affiliée à la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer son groupe qui est actuellement « les policiers provinciaux du Québec » pour devenir « les policiers, les policières, les policiers retraités, les policières retraitées, les employés civils et les employés civils retraités de la Sûreté du Québec ». Cette modification est en vigueur à compter du 15 novembre 1993.

Québec, le 15 novembre 1993

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

90060

Caisse d'économie du Secteur des Affaires Sociales de la Région de Drummondville

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « Caisse d'économie du Secteur des Affaires Sociales de la Région de Drummondville », affiliée à la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse d'économie Desjardins Affaires sociales de Drummondville » et de changer l'endroit où se trouve son siège social qui est actuellement « Drummondville, Québec, dans le district électoral de Drummond » pour devenir « dans le district judiciaire de Drummond ». Ces modifications sont en vigueur à compter du 15 novembre 1993.

Québec, le 15 novembre 1993

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

90054

Caisse d'économie Téléglobe

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à la « Caisse d'économie Téléglobe » un certificat de modification des statuts, daté du 15 novembre 1993, lui permettant de changer son groupe qui est actuellement « Les employés de la « Canadian Overseas Telecommunications Corp. » et leurs familles » pour devenir « Les employés et les retraités de Téléglobe Inc. et de ses filiales ». Cette modification est en vigueur à compter du 15 novembre 1993.

Québec, le 15 novembre 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

90059

Caisse populaire Desjardins Saint-Rémi

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « Caisse populaire Desjardins Saint-Rémi », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer l'endroit où se trouve son siège social qui est actuellement « Saint-Rémi, dans le comté de Napierville » pour devenir « Saint-Rémi, dans le district judiciaire de Longueuil ». Cette modification est en vigueur à compter du 15 novembre 1993.

Québec, le 15 novembre 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

90061

Caisse populaire Desjardins Saint-Vincent-de-Paul

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « Caisse populaire Desjardins Saint-Vincent-de-Paul », affiliée à la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer son territoire qui est actuellement « les limites de la paroisse » pour devenir « la ville de Laval ». Cette modification est en vigueur à compter du 15 novembre 1993.

Québec, le 15 novembre 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

90062

Caisse populaire d'Ascot Corner

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « Caisse populaire d'Ascot Corner », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie, un

certificat de modification des statuts lui permettant de changer son territoire qui est actuellement « Les limites de la paroisse » pour devenir « La municipalité d'Ascot Corner, les municipalités de canton d'Eaton, Stoke et Westbury et les villes de Cookshire et East Angus » et lui permettant de modifier l'endroit où se trouve son siège social qui est présentement « Ascot Corner dans le comté de Sherbrooke » pour qu'il devienne « Ascot Corner dans le district judiciaire de Saint-François ». Ces modifications sont en vigueur à compter du 15 novembre 1993.

Québec, le 15 novembre 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

90053

Caisse Populaire Notre-Dame de Bonsecours

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « Caisse Populaire Notre-Dame de Bonsecours », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Desjardins de Bonsecours » et de changer l'endroit où se trouve son siège social qui est actuellement « Stukely Nord dans le comté de Shefford » pour devenir « Bonsecours dans le district judiciaire de Bedford ». Ces modifications sont en vigueur à compter du 15 novembre 1993.

Québec, le 15 novembre 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

90051

C.N. Employees Credit Union — La Caisse d'Économie des Employés du C.N.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « C.N. Employees Credit Union — La Caisse d'Économie des Employés du C.N. », affiliée à la Fédération des Caisses d'économie Desjardins du Québec, un certificat de modification des statuts, lui permettant de changer sa dénomination sociale qui devient « Caisse d'économie du Rail — Rail Credit Union » et de modifier son groupe qui est actuellement « Les employés du Canadien National ou l'une de ses filiales dans la province de Québec ou encore une personne retraitée ou une personne jouissant d'un congé sans solde de ces compagnies, les employés de VIA RAIL CANADA travaillant dans la province de Québec » pour devenir « les employés et les retraités des corporations, sociétés et institutions suivantes: Canadien National; Via Rail Canada ». Ces modifications sont en vigueur à compter du 15 novembre 1993.

Québec, le 15 novembre 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

90055

La caisse d'économie des Travailleuses et Travailleurs de Québec

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La caisse d'économie des Travailleuses et Travailleurs de Québec », affiliée à la Fédération des caisses d'économies Desjardins du Québec, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse d'économie des Travailleuses et Travailleurs (Québec) ». Cette modification est en vigueur à compter du 15 novembre 1993.

Québec, le 15 novembre 1993

90071

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

La Caisse Populaire de Martinville

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La Caisse Populaire de Martinville », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Desjardins de Martinville » et de changer l'endroit où se trouve son siège social qui est actuellement « Martinville dans le comté de Compton » pour devenir « Martinville dans le district judiciaire de Saint-François ». Ces modifications sont en vigueur à compter du 15 novembre 1993.

Québec, le 15 novembre 1993

90050

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

La caisse populaire de Notre-Dame du Foyer

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La caisse populaire de Notre-Dame du Foyer », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Notre-Dame-du-Foyer ». Cette modification est en vigueur à compter du 15 novembre 1993.

Québec, le 15 novembre 1993

90068

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

La Caisse Populaire de Ormstown

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La Caisse Populaire de Ormstown », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Ormstown ». Cette modification est en vigueur à compter du 15 novembre 1993.

Québec, le 15 novembre 1993

90069

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

La caisse populaire de St-Apollinaire

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La caisse populaire de St-Apollinaire », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Desjardins de Saint-Apollinaire ». Cette modification est en vigueur à compter du 15 novembre 1993.

Québec, le 15 novembre 1993

90064

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

La Caisse Populaire de St-Camille

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La Caisse Populaire de St-Camille », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Desjardins de Saint-Camille » et de changer l'endroit où se trouve son siège social qui est actuellement « St-Camille dans le comté de Wolfe » pour devenir « Saint-Camille dans le district judiciaire de Saint-François ». Ces modifications sont en vigueur à compter du 15 novembre 1993.

Québec, le 15 novembre 1993

90052

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

La Caisse Populaire de St-Victor de Montréal

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La Caisse Populaire de St-Victor de Montréal », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Desjardins St-Victor de Montréal ». Cette modification est en vigueur à compter du 15 novembre 1993.

Québec, le 15 novembre 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

90067

La Caisse Populaire des Enseignants de la Chaudière

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La Caisse Populaire des Enseignants de la Chaudière », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, un certificat de modification des statuts, daté du 15 novembre 1993, lui permettant de changer son groupe qui est actuellement « Tous les employés et leur conjoint ainsi que les retraités et leur conjoint de la Commission scolaire régionale Chaudière et des commissions scolaires du territoire de la Commission scolaire régionale Chaudière » pour devenir « Tous les employés et leur conjoint ainsi que les retraités et leur conjoint de la Commission scolaire de la Chaudière-Etchemin ». Cette modification est en vigueur à compter du 15 novembre 1993.

Québec, le 15 novembre 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

90056

La Caisse Populaire Desjardins de Petite-Rivière St-François

Avis est donné que lors d'une réunion du conseil d'administration de « La Caisse Populaire Desjardins de Petite-Rivière St-François », tenue au siège social de la caisse, le 15 juillet 1993, il a été résolu à l'unanimité que l'adresse du siège social de la caisse soit modifié du 500, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François, Qc, G0A 2L0 au 1065, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François, Qc, G0A 2L0.

La secrétaire,
LINA SIMARD

90063

**LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE
Saint-Herménégilde de Montréal**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

DE Saint-Herménégilde de Montréal », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Guybourg ». Cette modification est en vigueur à compter du 15 novembre 1993.

Québec, le 15 novembre 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

90066

La Caisse Populaire l'Assomption, Beauce

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La Caisse Populaire l'Assomption, Beauce », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Desjardins de L'Assomption (Beauce) ». Cette modification est en vigueur à compter du 15 novembre 1993.

Québec, le 15 novembre 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

90065

**Changement de nom et d'autres
qualités de l'état civil — Loi sur le****Demandes****Alfred Morin**

Prenez avis que Alfred Morin, domicilié au 50, rue Dunn, Victoriaville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Freddy Morin.

Victoriaville, le 15 novembre 1993

Le procureur du requérant,
JEAN-GUY DUBOIS, avocat

89909-49-2

Daniel Giard

Prenez avis que Daniel Giard, domicilié au 6796, Chateaubriand, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Daniel Gagnon.

Laval, le 18 novembre 1993

Le procureur du requérant,
MIREILLE ST-PIERRE, notaire

90031

Edouard-Eudes Pettigrew

Prenez avis que Edouard-Eudes Pettigrew, domicilié au 13, Bordeleau, Drummondville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean Eudes Pettigrew.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Drummondville, le 16 novembre 1993

89946-49-2 *Le requérant,*
EDOUARD-EUDES PETTIGREW

Esprit-Saint Richer Martel

Prenez avis que Esprit-Saint Richer Martel, domicilié au 5700, Alexandre, Brossard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Stéphane Richer Martel.

Brossard, le 16 novembre 1993

89910-49-2 *Les procureurs du requérant,*
LECLERC, ALIE & BISSONNETTE

Farrell Asa Scott Zaslov

Prenez avis que Farrell Asa Scott Zaslov, domicilié au 4641, Linton, appartement 10, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Farrell Asa Scott Kaufman.

Montréal, le 5 novembre 1993

89882-49-2 *Le requérant,*
FARRELL ASA SCOTT ZASLOV

Fatima Jalal Zakaria

Prenez avis que Fatima Jalal Zakaria, domiciliée au 1355, rue Tourigny, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Tima Jalal Zakaria.

Montréal, le 14 octobre 1993

89911-49-2 *La requérante,*
FATIMA JALAL ZAKARIA

Françoise Doyon

Prenez avis que Françoise Doyon, domiciliée au 1360, Onésime-Voyer, appartement 8, Cap-Rouge, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de France Doyon.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Cap-Rouge, le 10 novembre 1993

89947-49-2 *La requérante,*
FRANÇOISE DOYON

Françoise Perron

Prenez avis que Françoise Perron, domiciliée au 2090, rue Bacqueville, Les Saules, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Francine Perron.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Québec, le 22 novembre 1993

90029-50-2 *Les procureurs de la requérante,*
MORAIS, PILOTE ET GIRARD

Germaine Crépeau

Prenez avis que Germaine Crépeau, domiciliée au 147, rue Victoria, appartement 22, Magog, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Suzanne Lambert.

Magog, le 22 novembre 1993

90030-50-2 *Les procureurs de la requérante,*
GAUTHIER, BERGERON & FARIBAUT

Hoang Dieu Nguyen

Prenez avis que Hoang Dieu Nguyen, domicilié au 105, 5^e Rue, Laval-des-Rapides, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de James Wayne Hoang Dieu Nguyen.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Laval, le 23 novembre 1993

90079-50-2 *Le requérant,*
HOANG DIEU NGUYEN

Janique Perreault

Prenez avis que Janique Perreault, domiciliée au 2120, Van Horne, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Janick Perreault.

Montréal, le 25 octobre 1993

89945-49-2 *La requérante,*
JANIQUE PERREAULT

Jo Du Viet Youssef Do-Omri

Prenez avis que Jo Du Viet Youssef Do-Omri, domicilié au 7642, rue Saint-Gérard, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jo Du An Do.

Montréal, le 23 novembre 1993

90127-50-2

Le requérant,
JO DU VIET YOUSSEF DO-OMRI

Joseph Henri Grenon

Prenez avis que Joseph Henri Grenon, domicilié au 691, rue Hébert, Desbiens, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Henri-Bernard Grenon.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Alma, le 24 novembre 1993

90125-50-2

Les procureurs du requérant,
HUDON, NÉRON, BRASSARD, notaires

Li Tan Huynh (Joseph)

Prenez avis que Li Tan Huynh (Joseph), domicilié au 154, rue Guizot, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Hoang Tan Li (Joseph).

Ce changement affectera aussi ses enfants Li Hoang Nhi et Li Hoang Uy dont les noms seront changés en ceux de Hoang Nhi Brenda et Hoang Uy.

Montréal, le 17 novembre 1993

89993-49-2

Le procureur du requérant,
DONG-PHO NGUYEN, notaire

Marie Andrée Laura Céline Couture

Prenez avis que Marie Andrée Laura Céline Couture, domiciliée au 1493, rue Frédéric-Moisson, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Andrée Laura Janine Couture.

Sainte-Foy, le 12 novembre 1993

89907-49-2

La requérante,
MARIE ANDRÉE LAURA CÉLINE COUTURE

Marie Mathilde Bouchard

Prenez avis que Marie Mathilde Bouchard, domiciliée au 2605, rue Saint-Hubert, appartement 38, Jonquière, s'adressera au mi-

nistre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Mathilde Mariette Bouchard.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Jonquière, le 24 novembre 1993

90080-50-2

Les procureurs de la requérante,
FILLION, DUROCHER & GRAVEL

Marie-France Gingras

Prenez avis que Marie-France Gingras, domiciliée au 4, avenue du Parc, appartement 5, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-France Lalancette.

Laval, le 12 novembre 1993

90082-50-2

La requérante,
MARIE-FRANCE GINGRAS

Marie-Solange Clairina Drapeau

Prenez avis que Marie-Solange Clairina Drapeau, domiciliée au 5377, rue du Refrain, appartement 4, Charny, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Solange Claire Drapeau.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

90081-50-2

Le procureur de la requérante,
MICHELINE LECLERC, avocate

Mark Arnold Edelstein

Prenez avis que Mark Arnold Edelstein, domicilié au 5805, Côte Saint-Luc, appartement 15, Hampstead, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mark Arnold Bilmes.

Saint-Laurent, le 24 novembre 1993

90126-50-2

Le procureur du requérant,
CHRISTIANE LALONDE, avocate

Marthe Meunier

Prenez avis que Marthe Meunier, domiciliée au 3825, rue Martial, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Martine Meunier.

Montréal, le 11 novembre 1993

89948-49-2

Le procureur de la requérante,
MANON BRIAND, notaire

Mohammad Ali Kiani

Prenez avis que Mohammad Ali Kiani, domicilié au 2055, Saint-Mathieu, appartement 709, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Aria Kiani.

Montréal, le 29 novembre 1993

90156-50-2

Le procureur du requérant,
WILLIAM P. TETLEY

Sylvain Héroux

Prenez avis que Sylvain Héroux, domicilié au 1109, rue Saint-Jean, appartement 204, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sylvain Brunelle.

Québec, le 17 novembre 1993

89908-49-2

Les procureurs du requérant,
CÔTÉ, MALOUIN & PELLETIER

Panagiotis Papagiannopoulos

Prenez avis que Panagiotis Papagiannopoulos, domicilié au 7793, rue Champagneur, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Peter Pappas.

Montréal, le 15 novembre 1993

90028-50-2

Le requérant,
PANAGIOTIS PAPAGIANNOPOULOS

Robert Price

Prenez avis que Robert Price, domicilié au 85, rue Wellington Nord, appartement 2, Sherbrooke, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Robert Bolduc.

Sherbrooke, le 8 novembre 1993

89894-49-2

Le procureur du requérant,
NADIA PLANTE, *avocate*

Sheng Chieh Hung

Prenez avis que Sheng Chieh Hung, domicilié au 50, rue de la Barre, appartement 1304, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jeffrey Ong.

Montréal, le 16 novembre 1993

89986-49-2

Le procureur du requérant,
NGUYEN LAN-HUONG, *notaire*

Stéphane Régis

Prenez avis que Stéphane Régis, domicilié au 75, rue Betty, Chambly, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Stephen Régis.

Greenfield Park, le 19 novembre 1993

89944-49-2

Le procureur du requérant,
CAROLE LÉGER, *avocate*

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les**Délivrance d'un certificat de constitution**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes :

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | District judiciaire |
|---------------------------------------|-------------------------|------------------------|
| 3100-3965 3100-3965 QUÉBEC INC. | 1993 11 11 | Montréal |
| 3100-3973 3100-3973 QUÉBEC INC. | 1993 11 11 | Montréal |
| 3100-3981 3100-3981 QUÉBEC INC. | 1993 11 11 | Longueuil |
| 3100-4690 3100-4690 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Laval |
| 3100-4708 3100-4708 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-5580 3100-5580 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-5598 3100-5598 QUÉBEC INC. | 1993 11 11 | Montréal |
| 3100-5614 3100-5614 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Terrebonne |
| 3100-5630 3100-5630 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Terrebonne |
| 3100-5903 3100-5903 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Terrebonne |
| 3100-5929 3100-5929 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Joliette |
| 3100-5937 3100-5937 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Montréal |
| 3100-5978 3100-5978 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Longueuil |
| 3100-5986 3100-5986 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Saint-François |
| 3100-6018 3100-6018 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Longueuil |
| 3100-6026 3100-6026 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Saint-Maurice |
| 3100-6034 3100-6034 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Terrebonne |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | District judiciaire |
|---------------------------------------|-------------------------|------------------------|
| 3100-6042 3100-6042 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3100-6216 3100-6216 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-6224 3100-6224 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Trois-Rivières |
| 3100-6232 3100-6232 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Trois-Rivières |
| 3100-6240 3100-6240 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-6257 3100-6257 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-6265 3100-6265 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-6273 3100-6273 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-6281 3100-6281 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-6299 3100-6299 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-6893 3100-6893 QUÉBEC INC. | 1993 11 11 | Montréal |
| 3100-7123 3100-7123 QUÉBEC INC. | 1993 11 11 | Longueuil |
| 3100-7131 3100-7131 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Montréal |
| 3100-7149 3100-7149 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Montréal |
| 3100-7198 3100-7198 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Saint-François |
| 3100-7255 3100-7255 QUÉBEC INC. | 1993 11 11 | Laval |
| 3100-7305 3100-7305 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Montréal |
| 3100-7321 3100-7321 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Joliette |
| 3100-7339 3100-7339 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Laval |
| 3100-7347 3100-7347 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Beauharnois |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | District Judiciaire |
|---------------------------------------|-------------------------|------------------------|
| 3100-7354 3100-7354 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Laval |
| 3100-7388 3100-7388 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Iberville |
| 3100-7404 3100-7404 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Joliette |
| 3100-7412 3100-7412 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Iberville |
| 3100-7420 3100-7420 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Laval |
| 3100-7438 3100-7438 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Montréal |
| 3100-7461 3100-7461 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Québec |
| 3100-7636 3100-7636 QUÉBEC INC. | 1993 11 11 | Québec |
| 3100-7644 3100-7644 QUÉBEC INC. | 1993 11 11 | Montréal |
| 3100-7651 3100-7651 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-7669 3100-7669 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Québec |
| 3100-7701 3100-7701 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Longueuil |
| 3100-7719 3100-7719 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Longueuil |
| 3100-7727 3100-7727 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Longueuil |
| 3100-7800 3100-7800 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3100-7818 3100-7818 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Laval |
| 3100-7826 3100-7826 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3100-7834 3100-7834 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Longueuil |
| 3100-7909 3100-7909 QUÉBEC INC. | 1993 11 11 | Montréal |
| 3100-7917 3100-7917 QUÉBEC INC. | 1993 11 11 | Saint-Hyacinthe |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | District judiciaire |
|---------------------------------------|-------------------------|------------------------|
| 3100-7933 3100-7933 QUÉBEC INC. | 1993 11 11 | Saint-Hyacinthe |
| 3100-7958 3100-7958 QUÉBEC INC. | 1993 11 11 | Montréal |
| 3100-7966 3100-7966 QUÉBEC INC. | 1993 11 11 | Montréal |
| 3100-7982 3100-7982 QUÉBEC INC. | 1993 11 11 | Labelle |
| 3100-7990 3100-7990 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Saint-Hyacinthe |
| 3100-8022 3100-8022 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-8030 3100-8030 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-8048 3100-8048 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Iberville |
| 3100-8055 3100-8055 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-8071 3100-8071 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Kamouraska |
| 3100-8097 3100-8097 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Montréal |
| 3100-8121 3100-8121 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-8154 3100-8154 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Bedford |
| 3100-8162 3100-8162 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-8170 3100-8170 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-8188 3100-8188 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-8196 3100-8196 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Laval |
| 3100-8204 3100-8204 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Montréal |
| 3100-8220 3100-8220 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Rimouski |
| 3100-8261 3100-8261 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Montréal |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | District judiciaire |
|---------------------------------------|-------------------------|------------------------|
| 3100-8279 3100-8279 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Terrebonne |
| 3100-8287 3100-8287 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Mingan |
| 3100-8295 3100-8295 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Longueuil |
| 3100-8329 3100-8329 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Terrebonne |
| 3100-8345 3100-8345 QUÉBEC INC. | 1993 11 18 | Terrebonne |
| 3100-8402 3100-8402 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Terrebonne |
| 3100-8410 3100-8410 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Bedford |
| 3100-8428 3100-8428 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Bedford |
| 3100-8436 3100-8436 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Bedford |
| 3100-8444 3100-8444 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Bedford |
| 3100-8451 3100-8451 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-8469 3100-8469 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-8485 3100-8485 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Longueuil |
| 3100-8493 3100-8493 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-8501 3100-8501 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Joliette |
| 3100-8519 3100-8519 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-8527 3100-8527 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-8535 3100-8535 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-8543 3100-8543 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-8550 3100-8550 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Joliette |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | District judiciaire |
|---------------------------------------|-------------------------|------------------------|
| 3100-8592 3100-8592 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Terrebonne |
| 3100-8600 3100-8600 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Laval |
| 3100-8618 3100-8618 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Bedford |
| 3100-8634 3100-8634 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3100-8642 3100-8642 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Terrebonne |
| 3100-8659 3100-8659 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Laval |
| 3100-8725 3100-8725 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Montréal |
| 3100-8766 3100-8766 QUÉBEC INC. | 1993 12 01 | Hull |
| 3100-8774 3100-8774 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Rimouski |
| 3100-8782 3100-8782 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Trois-Rivières |
| 3100-8790 3100-8790 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Laval |
| 3100-8816 3100-8816 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Saint-Hyacinthe |
| 3100-8840 3100-8840 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Beauharnois |
| 3100-8865 3100-8865 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Saint-Hyacinthe |
| 3100-8873 3100-8873 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Joliette |
| 3100-8915 3100-8915 QUÉBEC INC. | 1993 11 18 | Beauharnois |
| 3100-8923 3100-8923 QUÉBEC INC. | 1993 11 18 | Montréal |
| 3100-8949 3100-8949 QUÉBEC INC. | 1993 11 18 | Labelle |
| 3100-9012 3100-9012 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Joliette |
| 3100-9061 3100-9061 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Montréal |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | District judiciaire |
|---------------------------------------|-------------------------|------------------------|
| 3100-9079 3100-9079 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Longueuil |
| 3100-9103 3100-9103 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Terrebonne |
| 3100-9111 3100-9111 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Rouyn-Noranda |
| 3100-9145 3100-9145 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3100-9152 3100-9152 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3100-9244 3100-9244 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Montréal |
| 3100-9269 3100-9269 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Montréal |
| 3100-9277 3100-9277 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Laval |
| 3100-9293 3100-9293 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Chicoutimi |
| 3100-9335 3100-9335 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Montréal |
| 3100-9343 3100-9343 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Abitibi |
| 3100-9376 3100-9376 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Saint-Maurice |
| 3100-9400 3100-9400 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Longueuil |
| 3100-9426 3100-9426 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Terrebonne |
| 3100-9459 3100-9459 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Longueuil |
| 3100-9475 3100-9475 QUÉBEC INC. | 1993 11 18 | Longueuil |
| 3100-9491 3100-9491 QUÉBEC INC. | 1993 11 18 | Montréal |
| 3100-9509 3100-9509 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Montréal |
| 3100-9517 3100-9517 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Joliette |
| 3100-9731 3100-9731 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Terrebonne |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | District judiciaire |
|---------------------------------------|-------------------------|------------------------|
| 3100-9780 3100-9780 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Laval |
| 3100-9806 3100-9806 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Montréal |
| 3100-9814 3100-9814 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Montréal |
| 3100-9855 3100-9855 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Laval |
| 3100-9905 3100-9905 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Terrebonne |
| 3100-9947 3100-9947 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3100-9954 3100-9954 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3100-9962 3100-9962 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3100-9996 3100-9996 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3101-0002 3101-0002 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3101-0028 3101-0028 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Richelieu |
| 3101-0051 3101-0051 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3101-0069 3101-0069 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3101-0200 3101-0200 QUÉBEC INC. | 1993 11 18 | Laval |
| 3101-0267 3101-0267 QUÉBEC INC. | 1993 11 18 | Montréal |
| 3101-0291 3101-0291 QUÉBEC INC. | 1993 11 18 | Montréal |
| 3101-0309 3101-0309 QUÉBEC INC. | 1993 11 18 | Montréal |
| 3101-8575 3101-8575 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Rimouski |
| 3102-1066 3102-1066 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Trois-Rivières |
| 3102-1108 3102-1108 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Québec |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | District judiciaire |
|---------------------------------------|-------------------------|------------------------|
| 3102-1140 3102-1140 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Drummond |
| 3102-1173 3102-1173 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Saint-François |
| 3102-1199 3102-1199 QUÉBEC INC. | 1993 11 18 | Québec |
| 3102-1207 3102-1207 QUÉBEC INC. | 1993 11 18 | Québec |
| 3102-1215 3102-1215 QUÉBEC INC. | 1993 11 18 | Québec |
| 3102-1231 3102-1231 QUÉBEC INC. | 1993 11 18 | Québec |
| 3102-1280 3102-1280 QUÉBEC INC. | 1993 11 18 | Frontenac |
| 3102-1363 3102-1363 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Saint-François |
| 3102-1413 3102-1413 QUÉBEC INC. | 1993 11 12 | Mingan |
| 3102-1421 3102-1421 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Saint-François |
| 3102-1447 3102-1447 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Québec |
| 3102-1454 3102-1454 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Québec |
| 3102-1462 3102-1462 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Mingan |
| 3102-1470 3102-1470 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Gaspé |
| 3102-1488 3102-1488 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Québec |
| 3102-1512 3102-1512 QUÉBEC INC. | 1993 11 11 | Québec |
| 3102-1520 3102-1520 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Québec |
| 3102-1553 3102-1553 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Québec |
| 3102-1595 3102-1595 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Québec |
| 3102-1611 3102-1611 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Montmagny |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | District judiciaire |
|---------------------------------------|-------------------------|------------------------|
| 3102-1652 3102-1652 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Montmagny |
| 3102-1660 3102-1660 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Montmagny |
| 3102-1678 3102-1678 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Hull |
| 3102-1686 3102-1686 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Québec |
| 3102-1710 3102-1710 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Joliette |
| 3102-1728 3102-1728 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Joliette |
| 3102-1769 3102-1769 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Abitibi |
| 3102-1777 3102-1777 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Québec |
| 3102-1835 3102-1835 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Montmagny |
| 3102-1843 3102-1843 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Drummond |
| 3102-1850 3102-1850 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Drummond |
| 3102-1876 3102-1876 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Drummond |
| 3102-1884 3102-1884 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Trois-Rivières |
| 3102-1892 3102-1892 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Alma |
| 3102-1900 3102-1900 QUÉBEC INC. | 1993 11 15 | Alma |
| 3102-1926 3102-1926 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Québec |
| 3102-1934 3102-1934 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Québec |
| 3102-1975 3102-1975 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Arthabaska |
| 3102-1983 3102-1983 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Arthabaska |
| 3102-1991 3102-1991 QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Arthabaska |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | District judiciaire |
|---|-------------------------|------------------------|
| 3102-2031 3102-2031 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Rimouski |
| 3102-2049 3102-2049 QUÉBEC INC. | 1993 11 17 | Baie-Comeau |
| 3102-2122 3102-2122 QUÉBEC INC. | 1993 11 18 | Rouyn-Noranda |
| 3102-2130 3102-2130 QUÉBEC INC. | 1993 11 18 | Beauharnois |
| 3102-2411 3102-2411 QUÉBEC INC. | 1993 11 19 | Québec |
| 3102-2437 3102-2437 QUÉBEC INC. | 1993 11 18 | Mingan |
| 3102-2445 3102-2445 QUÉBEC INC. | 1993 11 18 | Hull |
| 3102-2452 3102-2452 QUÉBEC INC. | 1993 11 18 | Gaspé |
| 3100-8238 ACCESSOIRES CAPELLI CANADA INC. CAPELLI CANADA ACCESSORIES INC. | 1993 11 15 | Montréal |
| 3100-8956 AIR PABOK INC. | 1993 11 18 | Gaspé |
| 3102-1348 ALIMENTATION MICHELLE DROLET INC. | 1993 11 15 | Québec |
| 3100-9897 ALIMENTATION MON FRUIT INC. | 1993 11 17 | Laval |
| 3100-8063 ALLFY INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-8253 LES APPARTEMENTS LEJEUNE INC. | 1993 11 16 | Trois-Rivières |
| 3100-7677 ARDOISE DESIGN COMMUNICATIONS INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-8758 ARMOIRES STE-JULIE INC. | 1993 11 15 | Longueuil |
| 3100-7784 AS EXTERMINATEURS AFFILIÉS DU QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Saint-Hyacinthe |
| 3100-8741 LES ASSURANCES ROCHAR INC. | 1993 11 15 | Terrebonne |
| 3100-9525 ATELIER D'ÉLECTROMÉCANIQUE ROY INC. | 1993 11 16 | Longueuil |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | District judiciaire |
|---|-------------------------|------------------------|
| 3098-5774 LES ATELIERS D'USINAGE DENYS DUCHESNE INC. | 1993 11 16 | Saint-Maurice |
| 3102-1579 AUTOS PLUS J.F. HAMEL INC. | 1993 11 18 | Terrebonne |
| 3100-7446 BCP CANADA INC. | 1993 11 16 | Montréal |
| 3098-5501 BEL'A. CONSULTANT INC. | 1993 11 09 | Montréal |
| 3100-8584 BIJOUX TRIAD INC. | 1993 11 16 | Drummond |
| 3100-7602 LA BOUTIQUE OUI, JE LE VEUX... INC. | 1993 11 11 | Longueuil |
| 3100-9129 CAFÉ RENCONTRE L'ANONYME INC. | 1993 11 16 | Montréal |
| 3100-5648 CAPITAL ROLCO INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-8303 CARREFOUR SANTÉ R.M. INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3102-1165 CARROSSIER CHATEL INC. | 1993 11 17 | Québec |
| 3102-2163 CENTRALE DE SURVEILLANCE C.S.Q. 3000 INC. | 1993 11 19 | Montréal |
| 3100-9137 CENTRE DE CADEAUX FUNTASIA A & R INC. FUNTASIA A & R GIFT CENTER INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3100-5945 CENTRE DE DÉBOSSÉLAGE D.M.J. INC. | 1993 11 15 | Richelieu |
| 3098-5683 CENTRE DE THÉRAPIES NATURELLES DE RIMOUSKI INC. | 1993 11 12 | Rimouski |
| 3101-9169 CHEVALIER PERFORMANCES INC. | 1993 11 15 | Rouyn-Noranda |
| 3100-8352 CHOPSTICKS CAFÉ CHINOIS INC. | 1993 11 18 | Montréal |
| 3097-8621 CIDRERIE ARTISANALE MICHEL JODOIN INC. | 1993 10 20 | Saint-Hyacinthe |
| 3100-9749 LES COLLECTIONS RAMARA INC. | 1993 11 16 | Beauharnois |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | District judiciaire |
|--|-------------------------|------------------------|
| 3100-9871 COMMERCE E.L.M.W. INC. E.L.M.W. TRADING INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3100-5887 COMMUNICATION DORVAL INC. | 1993 11 11 | Montréal |
| 3102-1306 COMMUNICATIONS 1 ^{er} CHOIX INC. | 1993 11 15 | Arthabaska |
| 3100-9004 LES COMMUNICATIONS CONTINUUM INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-9327 CONCEPT 5-35 INC. | 1993 11 15 | Montréal |
| 3100-8477 CONFISERIE DYNASTIE INC. | 1993 11 12 | Terrebonne |
| 3101-0416 CONSTRUCTION 4810 INC. | 1993 11 18 | Montréal |
| 3100-8113 CONSTRUCTION DUCHÂTELET INC. | 1993 11 11 | Joliette |
| 3100-9772 CONSTRUCTION N. KERNEY INC. | 1993 11 16 | Montréal |
| 3100-9988 CONSTRUCTION SOUS-TON-TOIT INC. | 1993 11 17 | Longueuil |
| 3102-1918 LES CONSULTANTS PROMO-SPORTS INC. | 1993 11 16 | Québec |
| 3100-9020 CONSULTATION S.R.P.I. INC. | 1993 11 15 | Longueuil |
| 3098-5592 CONSUMAJ INC. | 1993 11 12 | Longueuil |
| 3100-7842 LA CORPORATION DE VENTES JOINER JOINER SALES CORPORATION | 1993 11 17 | Montréal |
| 3100-7792 LA CORPORATION DES INDUSTRIES PALLMANN INC. PALLMANN INDUSTRIES CORPORATION INC. | 1993 11 16 | Montréal |
| 3100-9889 CORPORATION KRENT INC. KRENT CORPORATION INC. | 1993 11 17 | Longueuil |
| 3097-8480 CÔTÉ, BOILY SERVICES FINANCIERS INC. | 1993 10 13 | Alma |
| 3100-9087 CRÊPERIE BÉMOL INC. | 1993 11 16 | Iberville |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | District judiciaire |
|---|-------------------------|------------------------|
| 3100-9368 DANIEL PROULX ÉLECTRONIQUE INC. | 1993 11 15 | Montréal |
| 3102-1645 DÉBUSQUAGE MÉCANIQUE D.B. INC. | 1993 11 19 | Chicoutimi |
| 3101-8583 DÉPANNEUR LÉ-VI INC. | 1993 11 15 | Saint-Maurice |
| 3101-9193 DÉPLACEMENT 122 INC. | 1993 11 15 | Arthabaska |
| 3101-9177 DISTRIBUTION MICHEL THÉRIAULT INC. | 1994 01 01 | Baie-Comeau |
| 3100-7289 DISTRIBUTION YVES BEAUCHAMP INC. | 1993 11 12 | Laval |
| 3100-5879 DOCLAND CANADA INC. | 1993 11 11 | Montréal |
| 3100-4724 DONOHUE MATANE (1993) INC. | 1993 11 12 | Québec |
| 3098-5758 DUO PROFIL INC. | 1993 11 15 | Mingan |
| 3100-8212 LES ÉCURIES BASTIEN INC. | 1993 11 15 | Joliette |
| 3101-8567 LES ÉDITIONS LA CLAIRIÈRE INC. | 1993 11 12 | Québec |
| 3099-4933 ENTREPÔT FRIGORIFIQUE DESLAURIERS INC. | 1993 10 18 | Laval |
| 3102-1249 LES ENTREPRISES C.F. RODRIGUE INC. | 1993 11 18 | Saint-François |
| 3102-1090 LES ENTREPRISES FILRO INC. | 1993 11 16 | Québec |
| 3100-9392 LES ENTREPRISES F. DUCHEMIN INC. | 1993 11 15 | Montréal |
| 3100-7495 LES ENTREPRISES GAGNÉ ET DESJARDINS (MATANE) INC. | 1993 11 18 | Rimouski |
| 3100-5994 LES ENTREPRISES MICHEL MINVILLE INC. | 1993 11 16 | Gaspé |
| 3098-5493 LES ENTREPRISES M.F. LEMAY INC. | 1993 11 09 | Saint-Hyacinthe |
| 3100-9970 LES ENTREPRISES SOUS-TON-TOIT INC. | 1993 11 17 | Longueuil |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | District Judiciaire |
|---|-------------------------|------------------------|
| 3102-1223 ENTRETIEN GICON INC. | 1993 11 18 | Trois-Rivières |
| 3098-6582 ÉQUIPEMENTS MINETECH INC. | 1993 10 07 | Québec |
| 3098-5568 ÉRABLIÈRE DE LA CÔTE SUCRÉE INC. | 1993 11 15 | Kamouraska |
| 3098-5543 ÉRABLIÈRE F LAVALLIÈRE INC. | 1994 01 01 | Kamouraska |
| 3098-5485 ESTRIE-MAX COURTIER INC. | 1993 11 09 | Saint-François |
| 3100-6208 EXCAVATION ESB INC. | 1993 11 11 | Saint-Hyacinthe |
| 3102-1629 FERME ATELIER-MULTI LTÉE | 1993 11 18 | Arthabaska |
| 3102-1132 FERME C. V. INC. | 1993 11 16 | Beauce |
| 3101-9235 FERME GERELLE INC. | 1993 11 17 | Arthabaska |
| 3098-5790 FERME HÉBERTOISE INC. | 1993 11 16 | Arthabaska |
| 3100-5960 FERME LUC HÉROUX INC. | 1993 11 15 | Bedford |
| 3101-9185 FERME MICHEL CROTEAU ET FILS INC. | 1993 11 15 | Saint-Hyacinthe |
| 3101-9201 FERME MORIVILLE INC. | 1993 11 15 | Richelieu |
| 3102-1405 FERME ROITEL INC. | 1993 11 15 | Kamouraska |
| 3101-0077 FORCES MOTRICES BUCKINGHAM INC. | 1993 11 18 | Drummond |
| 3102-1298 GARAGE SYJO INC. | 1993 11 19 | Frontenac |
| 3100-7032 GARDERIE LA JOCONDE INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3101-0226 GERLAP CONSTRUCTION INC. | 1993 11 18 | Montréal |
| 3102-1819 GESTION 3CFP INC. | 1993 11 16 | Québec |
| 3100-9863 GESTION ALAIN ET CHRISTIAN BAYEUR INC. | 1993 11 17 | Iberville |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | District judiciaire |
|--|-------------------------|------------------------|
| 3100-7396 GESTION BENOIT ET MICHEL PITRE INC. | 1993 11 16 | Beauharnois |
| 3102-1256 GESTION B. V. P. INC. | 1993 11 19 | Alma |
| 3102-2148 GESTION B.D.P.H. INC. | 1993 11 19 | Québec |
| 3100-7164 GESTION C2S INC. | 1993 11 15 | Montréal |
| 3102-1074 GESTION CBP BEAUPORT INC. | 1993 11 15 | Québec |
| 3102-2023 GESTION CLÉMENCEAU INC. | 1993 11 17 | Québec |
| 3100-7487 GESTION C.H.R. INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3100-7693 GESTION C.L. BERO INC. | 1993 11 15 | Montréal |
| 3100-7172 GESTION DCF INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3100-7362 GESTION DE TERMINUS FMJP INC. | 1993 11 15 | Québec |
| 3100-9285 GESTION DEJA INC. | 1993 11 15 | Montréal |
| 3100-8857 GESTION DUMAS ET BERGERON INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3100-5606 GESTION FRANÇOISE BERTRAND INC. | 1993 11 11 | Laval |
| 3100-7974 GESTION GISÈLE LACROIX INC. | 1993 11 11 | Laval |
| 3098-5527 GESTION GOTRIC INC. | 1993 11 11 | Saint-Hyacinthe |
| 3102-1264 GESTION GUYLAINE CLAVEAU INC. | 1993 11 19 | Chicoutimi |
| 3102-1801 GESTION JDSM INC. | 1993 11 16 | Québec |
| 3100-9053 GESTION JULES LEGAULT INC. | 1993 11 15 | Montréal |
| 3100-7297 GESTION J.C. PETTCLERC INC. | 1993 11 12 | Laval |
| 3102-1561 GESTION J.Y. COUTURE INC. | 1993 11 17 | Saint-François |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | District judiciaire |
|--|-------------------------|------------------------|
| 3100-8089 GESTION KAMOURASKA INC. | 1993 11 15 | Kamouraska |
| 3100-9350 GESTION KOALA INC. | 1993 11 15 | Longueuil |
| 3100-9939 GESTION LORRAINE DUBOIS INC. | 1993 11 17 | Joliette |
| 3101-9136 GESTION LOUIS CARON INC. | 1993 11 12 | Saint-Maurice |
| 3100-8568 GESTION LUCIE GARANT-MUNGER INC. | 1993 11 15 | Montréal |
| 3102-1181 GESTION N. AUGER INC. | 1993 11 17 | Québec |
| 3100-9046 GESTION PHILIPPE LEGAULT INC. | 1993 11 15 | Montréal |
| 3098-5618 GESTION PIERRE GUILLEMETTE INC. | 1993 11 12 | Saint-Maurice |
| 3098-5584 GESTION PRATECH INC. | 1993 11 12 | Québec |
| 3101-0218 GESTION P.R.G.B. INC. | 1993 11 18 | Longueuil |
| 3098-5626 GESTION RENÉ THIBODEAU INC. | 1993 11 12 | Saint-Maurice |
| 3100-7685 GESTION RINGUETTE INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3098-5469 GESTION R. & D. ST-PIERRE INC. | 1993 11 09 | Arthabaska |
| 3098-5477 GESTION R. & P. TALBOT INC. | 1993 11 09 | Arthabaska |
| 3102-1637 GESTION SAN VALLEY INC. | 1993 11 18 | Frontenac |
| 3100-8014 GESTION VICTEVAN INC. VICTEVAN HOLDINGS INC. | 1993 11 12 | Laval |
| 3098-5600 GESTION YVON FORTIER INC. | 1993 11 12 | Saint-François |
| 3100-8899 LES GESTIONS DAVID CARTIER INC. | 1993 11 17 | Saint-Hyacinthe |
| 3100-8907 LES GESTIONS JOSÉE CARTIER INC. | 1993 11 17 | Saint-Hyacinthe |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | District judiciaire |
|---|-------------------------|------------------------|
| 3100-7313 GESTIONS ROBERT M. TARDIF INC. | 1993 11 15 | Joliette |
| 3101-9151 GISLEM INC. | 1993 11 15 | Québec |
| 3100-7271 GROUPE DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE DE L'AIGLE INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-7370 LE GROUPE FJR SERVICE CONSEIL INC. | 1993 11 15 | Montréal |
| 3100-5663 LE GROUPE S.M. (LIBAN) INC. THE S.M. GROUP (LEBANON) INC. | 1993 11 12 | Longueuil |
| 3100-8246 G.G.R. ÉLECTRIQUE INC. | 1993 11 16 | Joliette |
| 3101-0408 LES HABITATIONS 4810 INC. | 1993 11 18 | Montréal |
| 3102-2106 LES IMMEUBLES BILNOR INC. | 1993 11 18 | Québec |
| 3100-9434 LES IMMEUBLES SOFIMMOB INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3098-5519 LES INDUSTRIES CENTRE DU QUÉBEC EN STRUCTURE INC. | 1993 11 11 | Trois-Rivières |
| 3102-1967 INFO CONCEPT LMS INC. | 1993 11 16 | Québec |
| 3100-8311 INFORMATIQUE GUY BRÛLÉ INC. | 1993 11 17 | Joliette |
| 3100-7768 INVESTISSEMENT MAASARJI INC. MAASARJI INVESTMENT INC. | 1993 11 16 | Montréal |
| 3100-9384 LES INVESTISSEMENTS YVES GILBERT INC. | 1993 11 15 | Longueuil |
| 3100-7610 JANNAT SOUVENIRS INC. | 1993 11 09 | Montréal |
| 3101-9144 JARDINIÈRE 138 INC. | 1993 11 15 | Trois-Rivières |
| 3100-9913 J.L. AÉRO INC. | 1993 11 17 | Joliette |
| 3100-7628 LABO 2000 ENVIRONNEMENT L.C. INC. | 1993 11 11 | Laval |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | District judiciaire |
|---|-------------------------|------------------------|
| 3102-1868 LIBRE-SERVICE J. GAUDREAU INC. | 1993 11 16 | Québec |
| 3100-9160 LOCATION DCF INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3100-9483 LOMEL INTERNATIONAL INC. | 1993 11 17 | Terrebonne |
| 3100-6190 LUBRI GES-CON INC. | 1993 11 11 | Montréal |
| 3101-9250 L.J.L. MÉCANIQUE INC. | 1993 11 15 | Abitibi |
| 3100-5952 MABOULE BAR ET BILLARD INC. | 1993 11 15 | Longueuil |
| 3102-1157 MAÇONNERIE POINTE DU LAC INC. | 1993 11 17 | Trois-Rivières |
| 3100-5911 MAGDA HOLDING INC. HOLDING MAGDA INC. | 1993 11 15 | Iberville |
| 3100-9764 MARCHÉ HALAL VICTORIA INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3100-8832 MATELAS ÉCONOMIQUE ANDRÉ INC. | 1993 11 16 | Montréal |
| 3100-3999 MICHEL LANGLOIS SPORTS INC. | 1993 11 11 | Joliette |
| 3100-8881 MOTEURS MULTI-CORE INC. | 1993 11 17 | Joliette |
| 3100-9756 MULTI LAVAGE ULTRASONIQUE MOBILE INC. | 1993 11 16 | Longueuil |
| 3101-8591 NETTOYAGE L2 INC. | 1993 11 12 | Québec |
| 3101-0044 NETTOYEUR TELS A INC. | 1993 11 17 | Trois-Rivières |
| 3100-9178 NORECAM INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3100-9095 NORMAND SARAUULT, RELATIONS DE TRAVAIL INC. | 1993 11 16 | Terrebonne |
| 3102-1124 N.T. SOUDURE GÉNÉRALE (N.T.S.G.) INC. | 1993 11 16 | Saint-Maurice |
| 3102-1751 OUTILS CAS INC. | 1993 11 15 | Québec |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | District judiciaire |
|--|-------------------------|------------------------|
| 3100-9848 PC DÉCARIE INC. | 1993 11 16 | Montréal |
| 3100-9798 PHYTO CENTRE LONGUEUIL INC. | 1993 11 16 | Longueuil |
| 3102-2007 PIÈCES CUISICOM INC. | 1993 11 17 | Québec |
| 3100-7479 LES PLACEMENTS AÉRO INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3100-5655 PLACEMENTS ALOU INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-4716 PLACEMENTS FRANCMICHELE INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3101-9243 PLACEMENTS L.M.J. INC. | 1993 11 16 | Roberval |
| 3101-0283 LES PLACEMENTS MOOSHKA INC. | 1993 11 18 | Iberville |
| 3100-7180 PLACEMENTS RÉAL GAUTHIER INC. | 1993 11 17 | Abitibi |
| 3102-2114 LES PNEUS COCO & FILS INC. | 1993 11 19 | Beauce |
| 3100-5861 POINTE-O-COLIS INC. | 1993 11 11 | Montréal |
| 3102-1272 POP CORN VIDÉO INC. | 1993 11 18 | Québec |
| 3102-2080 PRIMO LOISIRS INC. | 1993 11 18 | Québec |
| 3100-7776 LES PRODUCTIONS RÉALITÉ INC. | 1993 11 16 | Terrebonne |
| 3100-8139 PRODUITS ET SERVICES PAMSA INC. PAMSA PRODUCTS AND SERVICES INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-5622 PRODUITS QUÉBEC LYS D'OR INC. | 1993 11 12 | Québec |
| 3100-9442 PROFIL SANTÉ DIÉTÉTIQUE INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3100-7743 PUBLICITÉ DIVERSION INC. DIVERSION PUBLICITY INC. | 1993 11 16 | Québec |
| 3100-9830 RECHERCHES APPLIQUÉES EN MARKETING J. SAVARD INC. | 1993 11 16 | Montréal |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | District judiciaire |
|---|-------------------------|------------------------|
| 3100-5895 LE REGROUPEMENT UNI DE MIRABEL INC. | 1993 11 12 | Terrebonne |
| 3100-7750 RÉPARATIONS BERNARD LACASSE INC. | 1993 11 16 | Terrebonne |
| 3100-6000 LA RÉSIDENCE DES BERGES INC. | 1993 11 16 | Longueuil |
| 3098-5576 LES RÉSIDENCES LADY ANNE INC. | 1993 11 15 | Québec |
| 3100-9467 RESTAURANT CHEZ B & J INC. | 1993 11 17 | Gaspé |
| 3100-7156 RE/MAX ST-HUBERT J.G. INC. | 1993 11 15 | Longueuil |
| 3100-8808 RÔTISSERIE AUBIN INC. | 1993 11 16 | Joliette |
| 3102-1587 SALMOTHERM INC. | 1993 11 18 | Roberval |
| 3098-5550 LE SECRET DES GRANDS CHEFS INC. | 1993 11 15 | Alma |
| 3100-8824 SECURINSERT INC. | 1993 11 16 | Longueuil |
| 3101-0234 SERVICES DE CONSULTATION P.R. INC. | 1993 11 18 | Montréal |
| 3100-8337 SERVICES DE MARKETING IMMOBILIER VIA TEL INC. VIA TEL REAL ESTATE MARKETING SERVICES INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3100-8006 LES SERVICES GRAPHIQUES "CLEF EN MAIN" L'INTÉGRALE INC. | 1993 11 11 | Longueuil |
| 3102-2098 SOGEXPRO INC. | 1993 11 18 | Québec |
| 3100-8626 SOLUTION INFORMATIQUE COWANSVILLE INC. | 1993 11 16 | Bedford |
| 3102-2072 SOUDURE LAPERRIÈRE ET FILS INC. | 1993 11 18 | Saint-Maurice |
| 3100-8931 SPÉCIALITÉ D'AUTO MARTIN TREMBLAY INC. | 1993 11 18 | Montréal |
| 3102-1942 SPORTS COMMANDITES QUÉBEC INC. | 1993 11 16 | Québec |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | District judiciaire |
|---|-------------------------|------------------------|
| 3102-1959 SUMMA CONSEILS INC. | 1993 11 16 | Québec |
| 3100-7248 SYSTÈMES BRS INC. | 1993 11 11 | Montréal |
| 3102-2064 TABAGIE DU PARC LA TUQUE INC. | 1993 11 18 | Saint-Maurice |
| 3100-8147 LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION QUADRIGE INC. | 1993 11 12 | Montréal |
| 3100-7453 TECHO CONSTRUCTION INC. | 1993 11 17 | Longueuil |
| 3100-8576 TRAD'ARTS (1993) INC. | 1993 11 16 | Terrebonne |
| 3101-0010 TRAITEUR LE FIGNOLET INC. | 1993 11 17 | Montréal |
| 3100-7503 TRANSPORT CÉLIPRO INC. | 1993 11 18 | Hull |
| 3100-7735 TRANSPORT DENGIL INC. | 1993 11 16 | Joliette |
| 3102-1082 TRANSPORT J.G. DUBÉ INC. | 1993 11 16 | Montmagny |
| 3102-1538 TRANSPORT LEFRAKA INC. | 1993 11 17 | Kamouraska |
| 3101-7619 TRANSPORT NIDAN INC. | 1993 11 09 | Québec |
| 3100-9418 TRANSPORT SERGE FERLAND INC. | 1993 11 16 | Joliette |
| 3102-1116 TRANSPORT S. DOIRON INC. | 1993 11 16 | Montmagny |
| 3100-8733 LES TRANSPORTS MAXUM INC. MAXUM TRANSPORT INC. | 1993 11 15 | Terrebonne |
| 3100-9921 VÊTEMENTS DE SPORT C'EST LA VIE INC. C'EST LA VIE SPORTSWEAR INC. | 1993 11 17 | Joliette |
| 3100-8105 VINALTECH INC. | 1993 11 11 | Bedford |
| 3100-7263 LES VINS MUNDI INC. | 1993 11 15 | Montréal |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | District judiciaire |
|--|-------------------------|---|
| 3100-9038 VOYAGES ET TOURNÉES NOLIPIPORT INC. | 1993 11 15 | Drummond |
| 5527 | | <i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i> |

Délivrance d'un certificat de continuation

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

| Dénomination sociale | Date de constitution | Date de continuation | Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu |
|--|-------------------------|-------------------------|--|
| 1640-3479 ALIMENTATION ANDRÉ DUMAS INC. | 1979 12 12 | 1993 10 05 | |
| 1469-5803 LES ARMATURES PAQUET INC. | 1976 08 27 | 1993 11 16 | |
| 1478-3575 AU POULET FRIT GAGNON INC. | 1977 06 03 | 1993 11 15 | |
| 1212-3261 AUTOMATES LANAUDIÈRE LTÉE | 1971 07 15 | 1993 11 12 | |
| 1475-9914 A. & R. LAUZON INC. | 1977 03 28 | 1993 11 15 | |
| 1505-3382 BOUTIQUE DU MEUBLE HÉRITAGE INC. | 1976 10 18 | 1993 11 17 | |
| 1380-9967 BUANDERIE DAGENAI INC. | 1947 01 08 | 1993 11 15 | LOCATION D'UNIFORMES DAGENAI INC. DAGENAI UNIFORM RENTAL INC. |
| 1125-7086 C.M.S. MUSIQUE INC. | 1949 09 06 | 1993 11 17 | |
| 1118-3597 LES DÉVELOPPEMENTS ORAM LTÉE | 1967 05 12 | 1993 11 15 | |
| 1629-6626 LES ENTREPRISES DENIS DUCHESNEAU & ASSOCIÉS INC. | 1978 09 11 | 1993 11 18 | |
| 1472-0445 LES ENTREPRISES FILMS CASTOR ET POLLUX INC. | 1976 12 07 | 1993 11 10 | |
| 1474-5541 EXCAVATION C.S. FULFORD LTÉE | 1977 02 24 | 1993 11 11 | |
| 1263-1354 L.P. GIRARD LAVAGE DE VITRES INC. | 1965 12 10 | 1993 11 15 | |

| Dénomination sociale | Date de constitution | Date de continuation | Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu |
|--|----------------------|----------------------|---|
| 1477-2743 MAINTENANCE B.P. INC. | 1977 05 05 | 1993 11 09 | |
| 1355-7301 PORTES MIRABEL INC. | 1974 04 09 | 1993 11 18 | |
| 1636-1206 LES PRODUCTIONS DE LA PLEINE LUNE INC. | 1979 05 10 | 1993 11 15 | |
| 1200-3679 SERVICE DE PROTECTION DES ANIMAUX DE LAVAL INC. | 1970 03 04 | 1993 11 16 | INTERZOO LTÉE |
| 1105-6280 TOWNSEND COMPANY LIMITED | 1921 01 21 | 1993 11 15 | LA COMPAGNIE TOWNSEND LTÉE TOWNSEND COMPANY LTD. |
| 1475-8338 TRAD'ARTS INC. | 1977 12 19 | 1993 11 16 | 1475-8338 QUÉBEC INC. |
| 1245-9772 VAILLANCOURT CHEVROLET OLDSMOBILE LTÉE | 1965 11 09 | 1993 11 12 | VAILLANCOURT CHEVROLET GEO OLDSMOBILE LTÉE |
| 5528 | | | <i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i> |

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

| Dénomination sociale et sa version | Dénomination sociale des compagnies fusionnées | Date de fusion | District judiciaire |
|---|--|----------------|---------------------|
| 3102-1736 3102-1736 QUÉBEC INC. | 3094-3476 QUÉBEC INC. VERTDURE THETFORD-MINES INC. | 1993 11 18 | Frontenac |
| 3102-1744 3102-1744 QUÉBEC INC. | 3094-3468 QUÉBEC INC. 2861-5193 QUÉBEC INC. | 1993 11 18 | Frontenac |
| 3102-1397 AUTOMOBILES DONNACONA LTÉE | AUTOMOBILES DONNACONA LTÉE 2628-9579 QUÉBEC INC. | 1993 11 01 | Québec |
| 3102-1496 BERGERON JEEP EAGLE INC. | BERGERON JEEP EAGLE INC. AUTOMOBILES TARDIF & FILS INC. | 1993 10 31 | Arthabaska |
| 3102-2155 BROUILLETTE & LAHAIE LTÉE | 2540-7602 QUÉBEC INC. BROUILLETTE & LAHAIE LTÉE | 1993 11 19 | Saint-Maurice |

| Dénomination sociale et sa version | Dénomination sociale des compagnies fusionnées | Date de fusion | District judiciaire |
|--|---|----------------|---------------------|
| 3101-9219 PRODUITS FORESTIERS BELLEMARE INC. | PRODUITS FORESTIERS BELLEMARE INC. 3094-1744 QUÉBEC INC. | 1993 11 09 | Saint-Maurice |
| 3102-2056 RESTAURANT MARCHAND LTÉE | RESTAURANT MARCHAND LTÉE 2552-7144 QUÉBEC INC. | 1994 01 01 | Alma |
| 3101-9227 TRANSPORT & EXCAVATION MASCOUCHE INC. | TRANSPORT & EXCAVATION MASCOUCHE INC. GAZONNIÈRE N. & C. TRUDEL INC. | 1993 11 12 | Joliette |

L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

5529

Délivrance d'un certificat de modification

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

| Dénomination sociale | Date de constitution | Date de modification | Modifications |
|------------------------------------|----------------------|----------------------|---|
| 1859-9274 1859-9274 QUÉBEC INC. | 1982 07 22 | 1993 11 16 | du capital-actions |
| 2163-2088 2163-2088 QUÉBEC INC. | 1983 12 05 | 1993 11 15 | du capital-actions |
| 2432-0541 2432-0541 QUÉBEC INC. | 1987 03 09 | 1993 11 18 | du district: Terrebonne |
| 2539-2424 2539-2424 QUÉBEC INC. | 1987 09 24 | 1993 11 17 | du district: Richelieu |
| 2552-3234 2552-3234 QUÉBEC INC. | 1988 03 30 | 1993 11 18 | du capital-actions |
| 2732-1744 2732-1744 QUÉBEC INC. | 1989 05 31 | 1993 10 06 | du district: Montréal |
| 2744-3340 2744-3340 QUÉBEC INC. | 1989 11 30 | 1993 11 12 | de la dénomination sociale: CONSTRUCTION PATRICK MAJOR INC. |
| 2755-2694 2755-2694 QUÉBEC INC. | 1990 06 18 | 1993 11 08 | du capital-actions |
| 2756-5084 2756-5084 QUÉBEC INC. | 1990 05 14 | 1993 11 10 | de la dénomination sociale: ÉOTECH INC. |

| Dénomination sociale | Date de constitution | Date de modification | Modifications |
|------------------------------------|----------------------|----------------------|--|
| 2858-1080 2858-1080 QUÉBEC INC. | 1991 05 16 | 1993 11 09 | 1) de la dénomination sociale: CLUB-ROSES INTERNATIONAL INC. 2) du district: Bedford |
| 2860-0781 2860-0781 QUÉBEC INC. | 1991 05 31 | 1993 10 18 | du district: Frontenac |
| 2945-4097 2945-4097 QUÉBEC INC. | 1991 11 22 | 1993 10 12 | du district: Montréal |
| 2946-2470 2946-2470 QUÉBEC INC. | 1991 12 13 | 1993 11 15 | du district: Joliette |
| 2946-3064 2946-3064 QUÉBEC INC. | 1991 12 30 | 1993 11 19 | du capital-actions |
| 2948-0902 2948-0902 QUÉBEC INC. | 1992 02 17 | 1993 11 10 | du capital-actions |
| 2948-4730 2948-4730 QUÉBEC INC. | 1992 02 17 | 1993 11 10 | du capital-actions |
| 2951-8347 2951-8347 QUÉBEC INC. | 1992 04 10 | 1993 11 10 | du district: Montréal |
| 2955-5497 2955-5497 QUÉBEC INC. | 1992 05 07 | 1993 11 18 | du district: Joliette |
| 2972-0612 2972-0612 QUÉBEC INC. | 1993 02 08 | 1993 11 10 | de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES FORESTIÈRES R.M.H. INC. |
| 2973-0165 2973-0165 QUÉBEC INC. | 1993 03 19 | 1993 11 17 | de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES D'EXCAVATION L.E.Q.E.L. (1993) LTÉE |
| 2973-7111 2973-7111 QUÉBEC INC. | 1993 04 22 | 1993 11 15 | 1) du capital-actions 2) des dispositions |
| 3087-0828 3087-0828 QUÉBEC INC. | 1993 03 16 | 1993 11 15 | de la dénomination sociale: HYDRO P-1 G.P.I. INC. |
| 3087-2006 3087-2006 QUÉBEC INC. | 1993 05 05 | 1993 11 15 | de la dénomination sociale: TÉLÉ-CONSEIL D.G.M. INC. |
| 3088-5719 3088-5719 QUÉBEC INC. | 1993 04 22 | 1993 10 18 | du district: Joliette |
| 3088-9943 3088-9943 QUÉBEC INC. | 1993 05 03 | 1993 11 12 | 1) du capital-actions 2) des dispositions |

| Dénomination sociale | Date de constitution | Date de modification | Modifications |
|------------------------------------|----------------------|----------------------|--|
| 3089-2459 3089-2459 QUÉBEC INC. | 1993 05 19 | 1993 11 15 | de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES DE BÉTON L.S.C. INC. |
| 3090-2100 3090-2100 QUÉBEC INC. | 1993 05 28 | 1993 11 03 | 1) de la dénomination sociale: GESTION GAPAMO INC. 2) du district: Saint-Hyacinthe |
| 3090-2324 3090-2324 QUÉBEC INC. | 1993 05 31 | 1993 10 29 | de la dénomination sociale: CORPORATION FINANCIÈRE IMMOCRÉDIT INC. |
| 3091-1721 3091-1721 QUÉBEC INC. | 1993 05 10 | 1993 11 16 | 1) de la dénomination sociale: GESTION LESAGE & LAPOINTE INC. 2) du district: Saint-Maurice |
| 3094-6362 3094-6362 QUÉBEC INC. | 1993 08 31 | 1993 11 16 | de la dénomination sociale: CONSTRUCTION BEAURIVAGE ET MÉTHOT (1993) |
| 3094-9879 3094-9879 QUÉBEC INC. | 1993 09 23 | 1993 11 17 | du district: Montréal |
| 3095-0091 3095-0091 QUÉBEC INC. | 1993 07 15 | 1993 11 19 | du district: Terrebonne |
| 3095-4598 3095-4598 QUÉBEC INC. | 1993 07 30 | 1993 11 19 | 1) du district: Bedford 2) du capital-actions |
| 3096-1783 3096-1783 QUÉBEC INC. | 1993 08 20 | 1993 11 15 | de la dénomination sociale: REMORQUAGE SIGMA INC. |
| 3096-2047 3096-2047 QUÉBEC INC. | 1993 08 23 | 1993 11 11 | de la dénomination sociale: MODE INFINITÉ INC. INFINITY FASHION INC. |
| 3096-2948 3096-2948 QUÉBEC INC. | 1993 08 26 | 1993 11 12 | de la dénomination sociale: HERBAPHYTO INTERNATIONAL INC. |
| 3096-5404 3096-5404 QUÉBEC INC. | 1993 09 02 | 1993 11 05 | de la dénomination sociale: LES FERMES MARIE-GUY FOURNIER INC. |
| 3096-9794 3096-9794 QUÉBEC INC. | 1993 09 14 | 1993 10 21 | de la dénomination sociale: LE CENTRE DU CAMION STE-MARIE INC. |

| Dénomination sociale | Date de constitution | Date de modification | Modifications |
|---|----------------------|----------------------|--|
| 3096-9893 3096-9893 QUÉBEC INC. | 1993 09 14 | 1993 10 26 | de la dénomination sociale: LES PRODUITS ALIMENTAIRES CORTINA (1993) INC. |
| 3097-5130 3097-5130 QUÉBEC INC. | 1993 09 24 | 1993 11 10 | 1) du capital-actions 2) des dispositions |
| 3097-5148 3097-5148 QUÉBEC INC. | 1993 09 24 | 1993 11 10 | 1) du capital-actions 2) des dispositions |
| 3097-5155 3097-5155 QUÉBEC INC. | 1993 09 24 | 1993 11 10 | 1) du capital-actions 2) des dispositions |
| 3097-7821 3097-7821 QUÉBEC INC. | 1993 10 04 | 1993 11 09 | de la dénomination sociale: ÉDITIONS NOUVEAU DÉPART INC. |
| 3098-2730 3098-2730 QUÉBEC INC. | 1993 10 27 | 1993 11 18 | de la dénomination sociale: DELI SANDRA (1993) INC. |
| 3098-7200 3098-7200 QUÉBEC INC. | 1993 10 13 | 1993 11 10 | de la dénomination sociale: ENTRETIEN PARAMEX INC. |
| 3099-5070 3099-5070 QUÉBEC INC. | 1993 10 13 | 1993 11 12 | 1) de la dénomination sociale: FERME RICHARD LAROCHE INC. 2) du district: Arthabaska |
| 3100-1340 3100-1340 QUÉBEC INC. | 1993 10 29 | 1993 11 15 | du district: Joliette |
| 2945-6613 LA BARAKA 1191 INC. | 1991 11 27 | 1993 11 16 | du district: Québec |
| 2543-2691 LE BEAU CHÂSSIS INC. | 1987 12 10 | 1993 11 15 | 1) de la dénomination sociale: LES GESTIONS MICHEL BOUSQUET INC. 2) du district: Montréal |
| 3089-9363 BLANCHETTE & RHÉAUME CABINET-CONSEIL GESTION DES RESSOURCES HUMAINES INC. | 1993 05 27 | 1993 11 10 | 1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10 |
| 2160-0648 CAP-CHAT HYDRAULIQUE INC. | 1983 09 12 | 1993 11 16 | du capital-actions |
| 1851-2525 CENTRE ÉQUESTRE DES MILLE ÎLES INC. | 1981 10 09 | 1993 11 16 | du capital-actions |

| Dénomination sociale | Date de constitution | Date de modification | Modifications |
|---|----------------------|----------------------|---|
| 1475-7157 CLINIQUE MÉDICALE ST-FRANÇOIS INC. | 1977 09 26 | 1993 10 27 | 1) du capital-actions 2) des dispositions |
| 2426-8831 CONSTRUCTION BEAURIVAGE ET MÉTHOT INC. | 1987 02 04 | 1993 11 16 | de la dénomination sociale: 2426-8831 QUÉBEC INC. |
| 2744-3365 LES CONSTRUCTIONS ASTRINGAL INC. | 1989 11 30 | 1993 11 16 | du district: Hull |
| 3097-0867 LES CONSTRUCTIONS GROUPE GAZAILLE INC. | 1993 09 16 | 1993 11 16 | 1) du capital-actions 2) des dispositions |
| 2327-8377 LES CONSTRUCTIONS R.F.P. INC. | 1985 09 27 | 1993 11 18 | 1) du capital-actions 2) des dispositions |
| 2536-8085 LES CONSTRUCTIONS SCIRENAPE (L.C.S.) INC. | 1987 06 26 | 1993 11 19 | des dispositions |
| 2960-2992 DISTRIBUTION TIBBY INC. | 1992 08 10 | 1993 10 18 | de la dénomination sociale: INVESTISSEMENTS TIBBY INC. TIBBY INVESTMENTS INC. |
| 2865-7682 DISTRIBUTIONS LTM INC. | 1991 09 17 | 1993 11 12 | de la dénomination sociale: TRANSPORT LTM INC. |
| 1855-1176 LES DOUBLURES LYNFUR INC. | 1982 02 24 | 1993 11 12 | de la dénomination sociale: 1855-1176 QUÉBEC INC. |
| 2321-6484 DUMAS, PARIS & ASSOCIÉS INC. | 1985 05 28 | 1993 11 15 | du district: Trois-Rivières |
| 2967-9313 LES ÉDITIONS DU FURET LTÉE | 1992 12 18 | 1993 11 08 | de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES HYDROPATH LTÉE |
| 2326-1860 LES ENTREPRISES BRIAN FINEBERG INC. | 1985 08 27 | 1993 11 15 | de la dénomination sociale: RESSOURCE KEY INC. KEY RESOURCE INC. |
| 2642-5694 LES ENTREPRISES M.D. FOREST INC. | 1989 04 03 | 1993 11 15 | 1) du capital-actions 2) des dispositions |
| 1625-3395 LES ÉQUIPEMENTS HYDRAULIQUES JOLIETTE INC. | 1978 04 12 | 1993 11 12 | 1) du capital-actions 2) des dispositions |
| 2855-6629 FABRICATION STRUCTURE D'ACIER I.N.T. INTERNATIONAL INC. | 1991 04 18 | 1993 11 16 | de la dénomination sociale: 2855-6629 QUÉBEC INC. |

| Dénomination sociale | Date de constitution | Date de modification | Modifications |
|---|----------------------|----------------------|---|
| 2734-4639 FERMES MONT-BENOÎT INC. | 1989 08 02 | 1993 11 10 | du district: Hull |
| 2424-5318 FINITIONS RAY KALLOO INC. | 1986 11 28 | 1993 11 10 | de la dénomination sociale: STERLA INC. |
| 1356-1329 FORTIN & FRÉCHETTE INC. | 1974 04 30 | 1993 11 15 | du capital-actions |
| 3093-7049 GARANTIPRO INC. | 1993 07 07 | 1993 10 14 | ajoutant la version: WARRANTYPRO INC. |
| 2553-3720 GARDERIE LE TREMLIN INC. | 1988 06 03 | 1993 11 18 | de la dénomination sociale: 2553-3720 QUÉBEC INC. |
| 1139-9847 GEC ALSTHOM ÉNERGIE INC. | 1964 02 18 | 1993 11 12 | de la dénomination sociale: GEC ALSTHOM T & D INC. |
| 2631-8626 GESTION CHARLES DUHAMEL INC. | 1988 11 17 | 1993 11 11 | 1) du capital-actions 2) des dispositions |
| 1641-7909 GESTION J.L.R.B. INC. | 1980 02 19 | 1993 11 17 | du capital-actions |
| 2734-4571 GESTION MAIDA INC. | 1989 08 02 | 1993 11 10 | du district: Hull |
| 2416-8049 GESTION MODE JUSTIFIÉ DE RECHERCHE BERNIÈRES INC. | 1986 05 23 | 1993 11 16 | de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ D'IMPRESSION DE DOLLARS ANNIVERSAIRES COMMÉMORATIFS ET DE COMMERCE INC. |
| 2744-5931 GESTIONS GEORGES CHIASSON INC. | 1989 12 06 | 1993 11 17 | du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10 |
| 2312-2286 LE GROUPE BCP LTÉE | 1984 11 01 | 1993 11 17 | Ajoutant la version: THE BCP GROUP LTD. |
| 2414-2101 GROUPE LAPERRIÈRE & VERREAULT INC. | 1986 04 01 | 1993 11 12 | du capital-actions |
| 2861-2323 GROUPE OLYMPIA LTÉE | 1991 08 05 | 1993 11 19 | du capital-actions |
| 1200-6102 HERCULE FORTIN INC. | 1970 02 11 | 1993 11 15 | du capital-actions |

| Dénomination sociale | Date de constitution | Date de modification | Modifications |
|---|----------------------|----------------------|--|
| 1236-3073 HÔTEL MIRABEL INC. | 1963 07 19 | 1993 11 18 | de la dénomination sociale: HÔTEL DE L'AÉROPORT MIRABEL INC. |
| 2847-4682 IMMÉDIAT/PRO, SERVICES IMMOBILIERS INC. | 1990 11 30 | 1993 11 17 | de la dénomination sociale: RE/MAX PLUS C.R. INC. |
| 2638-8157 INTER LUMINAIRES INC. | 1989 02 08 | 1993 11 16 | du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 15 |
| 2847-5234 INTERTECH CONSULTANTS INC. | 1990 12 05 | 1993 11 16 | du capital-actions |
| 2420-0370 LES INVESTISSEMENTS G.A.D. INC. | 1986 09 12 | 1993 11 16 | de la dénomination sociale: AUTOCAR 5 ÉTOILES INC. |
| 2856-1454 ISOLATION D'AMIANTE SUPPRIMABLE QUÉBEC INC. | 1991 04 19 | 1993 11 03 | de la dénomination sociale: IAS ISOLATION D'AMIANTE SUPPRIMABLE INC. IAS ASBESTOS REMOVAL INC. |
| 1852-9784 LES JARDINS DE LA LIÈVRE INC. | 1981 12 07 | 1993 11 10 | du district: Hull |
| 1151-7414 JEAN-GUY LEGAULT INC. | 1965 06 25 | 1993 11 12 | de la dénomination sociale: ANNIE, CAFÉ RESTO - GÂTERIES GLACÉES INC. |
| 2150-6167 J.E. MONDOU LTÉE | 1991 03 21 | 1993 11 15 | du capital-actions |
| 2968-5450 KLASE MÉTAL INTERNATIONAL (KMI) INC. | 1993 01 08 | 1993 11 12 | de la dénomination sociale: KLAS MÉTAL INTERNATIONAL (KMI) INC. |
| 2317-9419 LEMAY CROTEAU INC. | 1985 03 15 | 1993 10 04 | du capital-actions |
| 2636-5163 LIMOVENT INC. | 1989 01 25 | 1993 11 11 | 1) de la dénomination sociale: CONSTRUCTION GIN-PRO INC. 2) des restrictions à l'activité 3) des dispositions |
| 2961-7289 LIVRAISON DANNY TREMBLAY INC. | 1992 09 22 | 1993 11 18 | du district: Joliette |
| 1152-5789 L. DUFRESNE & FILS LTÉE | 1949 09 26 | 1993 11 15 | du capital-actions |

| Dénomination sociale | Date de constitution | Date de modification | Modifications |
|---|----------------------|----------------------|---|
| 1645-7459 MATÉRIAUX CASCADES INC. | 1980 06 30 | 1993 10 07 | du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10 |
| 1338-3161 MERRILL ALLARD INC. | 1972 06 05 | 1993 11 12 | du capital-actions |
| 1105-0341 MEUBLES ARCA INC. | 1966 01 17 | 1993 11 19 | du capital-actions |
| 1849-2017 LES MEUBLES BERGERON INC. | 1981 08 07 | 1993 11 16 | 1) du capital-actions 2) des dispositions |
| 1628-0489 LES MONUMENTS BEEBE INC. | 1978 07 05 | 1993 10 15 | du capital-actions |
| 2636-5726 M.P. MARKETING INC. | 1989 02 01 | 1993 11 12 | 1) du capital-actions 2) des dispositions |
| 3100-6885 PÂTISSERIE DE LA TERRASSE INC. | 1993 11 10 | 1993 11 12 | de la dénomination sociale: 3100-6885 QUÉBEC INC. |
| 2152-0739 PAYSAGE MON JARDIN INC. | 1983 03 01 | 1993 11 17 | de la dénomination sociale: PATRICK ARCHAMBAULT TRANSPORT INC. |
| 2738-0252 LES PÉTROLES TRANS-QUÉBEC INC. | 1989 08 29 | 1993 11 10 | du district: Joliette |
| 2623-7735 LES PLACEMENTS ANDRÉ CHAGNON INC. | 1988 07 29 | 1993 11 11 | du capital-actions |
| 1850-2609 LES PLACEMENTS GUÉNETTE INC. | 1981 09 11 | 1993 11 17 | 1) de la dénomination sociale: 1850-2609 QUÉBEC INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions |
| 2428-8979 LES PLACEMENTS PATRICK BOURBEAU INC. | 1987 02 06 | 1993 10 01 | de la dénomination sociale: 2428-8979 QUÉBEC INC. |
| 2415-0997 PLACEMENTS VAL-BÉLAIR LTÉE | 1986 04 15 | 1993 11 12 | de la dénomination sociale: 2415-0997 QUÉBEC INC. |
| 2751-1542 LES PLUS GRANDES LÉGENDES DU HOCKEY SUR GLACE G.H.L. INC. | 1990 04 09 | 1993 11 15 | de la dénomination sociale: 2751-1542 QUÉBEC INC. |
| 2961-4138 PRÉCISION MÉTAL INC. | 1992 09 15 | 1993 11 16 | de la dénomination sociale: 2961-4138 QUÉBEC INC. |

| Dénomination sociale | Date de constitution | Date de modification | Modifications |
|---|----------------------|----------------------|--|
| 2850-0650 PRÉVERCO INC. | 1990 12 31 | 1993 11 18 | du capital-actions |
| 1503-4242 PROMOTION ET RELATIONS PUBLIQUES POTENTIEL INC. | 1976 05 12 | 1993 11 11 | de la dénomination sociale: PROMOTIONS DALCUR INC. |
| 3100-1886 QUÉBEC 1234567890-S.D. INC. | 1993 11 01 | 1993 11 16 | du district: Beauharnois |
| 2435-4243 QUINCAILLERIE CÔTE TERREBONNE INC. | 1986 04 04 | 1993 11 12 | de la dénomination sociale: 2435-4243 QUÉBEC INC. |
| 1112-8774 ROGER LAVERDURE INC. | 1962 12 21 | 1993 11 15 | de la dénomination sociale: 1112-8774 QUÉBEC INC. |
| 2840-5439 SALAISON EXPO LTÉE | 1990 09 30 | 1993 11 19 | des dispositions |
| 3098-0007 LES SERVICES BIO-CONTRÔLE INC. | 1993 10 01 | 1993 11 16 | du capital-actions |
| 2745-3562 SERVICES D'ÉNERGIE INDECK DE HULL INC. | 1989 12 19 | 1993 11 03 | du district: Montréal |
| 2753-2647 LA SOCIÉTÉ SORECOM INC. | 1990 04 04 | 1993 11 03 | du district: Longueuil |
| 2329-2113 STATION SERVICE JOCELYN PILON INC. | 1985 10 23 | 1993 10 08 | du district: Terrebonne |
| 3101-7031 LES STRATÈGES CLIENTS JVLL INC. | 1993 11 03 | 1993 11 15 | de la dénomination sociale: VIRAGE, FORMATION STRATÉGIQUE INC. |
| 2733-8417 STRUCTURE D'ACIER PAMARAL INC. | 1989 07 17 | 1993 10 12 | du district: Terrebonne |
| 3099-9072 SUPER VENTE SOUS LA TENTE GROUPE M INC. | 1993 10 21 | 1993 11 12 | du district: Terrebonne |
| 2735-4448 SYSTÈME INTÉRIEUR UNIVERSEL INC. | 1989 08 16 | 1993 11 16 | 1) de la dénomination sociale: MUR SEC MCMASTERVILLE INC. 2) du district: Saint-Hyacinthe |
| 1862-1219 TECHNI-PORC INC. | 1982 10 21 | 1993 11 15 | 1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10 |
| 2865-0026 TECHNOLOGIES S.E.P.I.A. INC. | 1991 09 24 | 1993 11 12 | du capital-actions |

| Dénomination sociale | Date de constitution | Date de modification | Modifications |
|--|----------------------|----------------------|--|
| 2956-3202 TEXTILE ET CUIR M.N.L. INC. | 1992 05 27 | 1993 11 02 | de la dénomination sociale: JACQUES GRENON SOUDURE INC. |
| 2850-9180 TONTE BÉCANCOUR INC. | 1991 02 01 | 1993 11 16 | du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 5 |
| 2628-7367 VICTOR L. LEVEE SERVICE D'ASSURANCE INC. | 1988 10 03 | 1993 11 18 | 1) de la dénomination sociale: A-M TURCOTTE & ASSOCIÉS SERVICES D'ASSURANCE INC. A-M TURCOTTE & ASSOCIATES INSURANCESERVICES INC. 2) du capital-actions |
| 2173-8547 VITRERIE TÉMISCAMINGUE INC. | 1984 08 20 | 1993 11 19 | du capital-actions |
| 5530 | | | <i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i> |

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes :

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | Siège social |
|--|-------------------------|--|
| 3100-9301 ACADÉMIE QUÉBÉCOISE DE HOCKEY SUR GLACE | 1993 11 16 | 8105, Marie-Victorin, bureau 216, Tracy |
| 3098-5360 ACTION SOLIDARITÉ PARENTS ST-EUSTACHE | 1993 11 16 | Saint-Eustache |
| 3101-8898 ASSOCIATION DES AMIS DE LA POLITIQUE DU PRINTEMPS | 1993 11 15 | 11572, Lavigne, Montréal |
| 3102-1371 ASSOCIATION DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DU PREMIER CYCLE EN MUSIQUE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL MUSIC UNDERGRADUATE STUDENTS' ASSOCIATION OF MCGILL UNIVERSITY | 1993 11 16 | 555, rue Sherbrooke ouest, bureau E-104, Montréal |
| 3101-8880 ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE BEAUHARNOIS INC. | 1993 11 15 | 600, rue Ellice, bureau 400, Beauharnois |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | Siège social |
|---|-------------------------|--|
| 3098-5733 L'ASSOCIATION DES GROUPES DE JEUNES DES HAUTS-RELIEFS | 1993 11 16 | 369, rue Principale, Ham-Nord |
| 3101-9342 ASSOCIATION DES LIMOUSINES (ALM) INC. | 1993 11 18 | 1449, rue St-Alexandre, bureau 903A, Montréal |
| 3098-5691 ASSOCIATION DES POMPIERS D'OTTERBURN PARK | 1993 11 16 | 371, de l'Acadie, Otterburn Park |
| 3102-1546 ASSOCIATION DES RÉSIDANTS-RIVERAINS DU LAC BEAUPORT INC. | 1993 11 18 | 123, chemin du Tour du Lac, Lac-Beauport |
| 3102-1694 ASSOCIATION DU 713 ^e RÉGIMENT DES COMMUNICATIONS DE BEAUPORT | 1993 11 19 | 101, rue du Manège, Beauport |
| 3101-8914 L'ASSOCIATION PANGASINAN DU QUÉBEC INC. PANGASINAN ASSOCIATION OF QUÉBEC INC. | 1993 11 19 | 5139, boulevard Décarie, bureau 215, Montréal |
| 3098-5782 L'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME (A.D.T.) | 1993 11 19 | Rivière Saint-Paul |
| 3101-8930 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) SECTION CENTRE-SUD INC. | 1993 11 19 | 1710, rue Amherst, bureau 9, Montréal |
| 3101-8823 ASSOCIATION RÉGIONALE DE TIR À L'ARC DE LANAUDIÈRE | 1993 11 15 | 3282, Rang 4, Sainte-Julienne |
| 3102-1702 A.D.A.S. ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ARTS DE LA SCÈNE | 1993 11 19 | 210, Chenier, Québec |
| 3098-5659 CARNAVAL SAINTE-CROIX | 1993 11 15 | 5881, rue Principale, Sainte-Croix |
| 3097-1824 LE CENTRE DE RÉINSERTION SALABERRY | 1993 11 16 | 235, rue St-Laurent, Salaberry-de-Valleyfield |
| 3098-5741 CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ET COMMUNAUTAIRE DE LASALLE INC. | 1993 11 16 | 9049, rue Godbout, LaSalle |
| 3102-1504 CHAMPIONNATS NORDIQUES INC. | 1993 11 17 | 3945, Royale, Saint-Ferréol-les-Neiges |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | Siège social |
|---|-------------------------|---|
| 3098-5345 CLUB DE BADMINTON ÉLITE DE VALLEYFIELD INC. | 1993 11 16 | Salaberry-de-Valleyfield |
| 3101-8856 CLUB DE L'ÂGE D'OR DE LANDRIENNE INC. | 1993 11 15 | 162, rue Principale est, Landrienne |
| 3101-8955 CLUB DE SANTÉ DES BOIS-FRANCS INC. | 1993 11 19 | 59, Monfette, Victoriaville |
| 3098-5675 CLUB MAGHREB-MONTRÉAL INC. | 1993 11 15 | 8156, avenue Casgrain, Montréal |
| 3101-8922 CLUB PAKISTANAIS DE CRICKET PAKISTAN CRICKET CLUB | 1993 11 19 | 1830, Depatie, Saint-Laurent |
| 3102-1389 LE COIN DU CHERCHEUR (1993) | 1993 11 16 | 320, rue St-Joseph, Lévis |
| 3098-5725 COLLECTIF ONDES DE FEMMES DU QUÉBEC | 1993 11 16 | 4206, St-Denis, Montréal |
| 3101-8963 COMITÉ DE CITOYENS DE LA RIVIÈRE ROUGE | 1993 11 19 | 6, rue Ménard, Coteau-du-Lac |
| 3098-7309 COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE VAL SAINT-GILLES | 1993 11 18 | Val Saint-Gilles |
| 3102-1827 COMITÉ D'AIDE AUX JEUNES EN MONTÉRÉGIE | 1993 11 16 | 1728, chemin du Tremblay, Longueuil |
| 3101-8831 COMITÉ LOCAL D'ACTION BÉNÉVOLE DE NOTRE-DAME DE PIERREVILLE | 1993 11 15 | Notre-Dame de Pierreville |
| 3102-1793 COMMISSION ÉCONOMIQUE DE CHIBOUGAMAU INC. | 1993 11 16 | 650, 3 ^e Rue, Chibougamau |
| 3098-5667 CORPORATION DES 4R | 1993 11 15 | 120, rue Otter, app. 26, Sept-Îles |
| 3097-8415 LA CORPORATION D'AIDE POUR SURMONTER LA CRISE ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION DE L'ABITIBI TÉMISCAMINGUE | 1993 11 18 | 238 B, rue Principale, Champneuf |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | Siège social |
|--|-------------------------|---|
| 3098-5766 EMPLOI RÉINSERTION JEUNES 16-21 INC. | 1993 11 18 | 4250, rue Savard, app. 108, Trois-Rivières |
| 3097-7250 FONDATION DU CLSC CENTRE-SUD | 1993 11 16 | 1705, rue de la Visitation, Montréal |
| 3101-9367 FONDATION HOCKEY LAVAL INC. | 1993 11 18 | 387, boulevard des Prairies, Laval |
| 3102-1603 GESTION AÉROPORTUAIRE DE SOREL | 1993 11 18 | 6050, de l'Aéroport, Saint-Hubert |
| 3098-5048 LES GÎTES MARIA CHAPDELAINE | 1993 11 18 | Péribonka |
| 3101-8906 GROUPE ORIENTAL ART ET MUSIQUE ORIENTAL ART AND MUSIC GROUP | 1993 11 15 | Montréal |
| 3098-5717 G.W.Q. GRAND MONTRÉAL, ASSOCIATION DE MOTOCYCLISTES | 1993 11 16 | 10335, Hamel, Montréal |
| 3101-8849 LES PIONNIÈRES DE RIVIÈRE-PENTECÔTE INC. | 1993 11 15 | 4453, des Pionniers, Rivière Pentecôte |
| 3101-8864 LA PLACE DES JEUNES L'INTERVALLE DE BROMPTONVILLE | 1993 11 15 | 185, rue Laval, Bromptonville |
| 3101-9359 REGROUPEMENT DES COLLÈGES DE LA CÔTE- NORD | 1993 11 18 | 537, boulevard Blanche, Baie-Comeau |
| 3101-8872 REGROUPEMENT INTERCULTUREL DE DRUMMOND INC. | 1993 11 15 | Drummondville |
| 3101-9334 RESSOURCES JEUNESSES POLYVALENTE DES BAIES | 1993 11 18 | 40, avenue Michel-Hémon, Baie-Comeau |
| 3094-6503 SOCIÉTÉ POUR L'ADOPTION INTERNATIONALE AU MEXIQUE (S.A.I.M.E.) | 1993 11 15 | 1383, avenue du Buisson, Sillery |
| 3102-1439 STATIONNEMENT "TA PLACE" | 1993 11 16 | 7000, Marie Victorin, Montréal |
| 3101-8948 TOURNOI NOVICE ATOME PEE WEE BANTAM DE MARIEVILLE | 1993 11 19 | 1118, Ruisseau Saint-Louis, Marieville |

| Dénomination sociale et sa version | Date de constitution | Siège social |
|--|----------------------|--|
| 3101-7999 UNION BIBLIOPHILE DU QUÉBEC (FONDATION) | 1993 11 15 | 562, Rang 2, Saint-Samuel-de-Horton |
| 5531 | | <i>L'inspecteur général des institutions financières,</i> JEAN-MARIE BOUCHARD |

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes :

| Dénomination sociale | Date de constitution | Date des lettres patentes supplémentaires | Modification |
|--|----------------------|---|---|
| 2971-9457 ASSOCIATION DES ARTISTES VERRIERS DU QUÉBEC | 1993 02 15 | 1993 11 19 | 1) du siège social: 4710, Sainte-Ambroise, bureau 120, Montréal 2) des objets 3) des dispositions |
| 2172-1337 ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE (A.E.E.T.S.) | 1984 10 11 | 1993 11 19 | des objets |
| 2856-7717 ASSOCIATION SUR L'ACCÈS ET LA PROTECTION DE L'INFORMATION (A.A.P.I.) | 1991 05 07 | 1993 11 15 | des objets |
| 1339-7260 CLUB AUTO-NEIGE "ARMONY" INC. | 1973 08 03 | 1993 11 19 | 1) de la dénomination sociale: CLUB MOTONEIGE ARMONY INC. 2) du siège social: 300, rue Gérin-Lajoie, Yamachiche |
| 1240-0685 LA CORPORATION DE L'HÔPITAL SAINT-CHARLES BORROMÉE | 1968 03 20 | 1993 11 19 | 1) de la dénomination sociale: HÔPITAL SAINT-CHARLES-BORROMÉE 2) des objets 3) de la valeur des biens immobiliers 4) des dispositions |
| 2735-8217 L'ÉCLAIRCIE "AIDE À LA SANTÉ MENTALE", MRC PABOK | 1989 08 24 | 1993 11 19 | des objets |
| 2413-5162 ÉCOLE DE BALLET DE ST-RÉDEMPTEUR | 1986 03 12 | 1993 11 15 | de la dénomination sociale: ACADÉMIE DE DANSE RIVE-SUD |
| 1264-8754 ÉCOLE PETER HALL INC. | 1970 06 17 | 1993 11 19 | 1) des dispositions 2) du nombre des administrateurs : 9 |

| Dénomination sociale | Date de constitution | Date des lettres patentes supplémentaires | Modification |
|--|----------------------|---|---|
| 1319-8775 L'HÔPITAL DE NOTRE-DAME-DE-FATIMA | 1963 11 05 | 1993 11 16 | des objets |
| 2971-8889 MAISON DES JEUNES DE WESTMOUNT | 1993 02 03 | 1993 11 19 | des objets |
| 1249-6238 QUÉBEC ASSOCIATION OF PROTESTANT SCHOOL BOARDS | 1936 04 14 | 1993 11 17 | de la dénomination sociale: ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES COMMISSIONS SCOLAIRES QUÉBEC SCHOOL BOARDS ASSOCIATION |
| 2958-9728 RÉPIT JEUNESSE | 1992 08 18 | 1993 11 19 | 1) des objets 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: 7 |
| 1335-9179 LES RETRAITÉS DE LA COMPAGNIE PRICE SAGUENAY LAC ST-JEAN INC. | 1972 11 20 | 1993 11 19 | de la valeur des biens immobiliers |
| 1631-4080 SERVICE D'ENTRAIDE BASSE-VILLE INC. | 1978 11 16 | 1993 11 19 | 1) des objets 2) de la valeur des biens immobiliers |
| 1366-7381 SOCIÉTÉ D'AMÉLIORATION DE POINTE ST-CHARLES | 1975 08 29 | 1993 11 18 | des dispositions |
| 2546-0700 SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DE DOLBEAU INC. | 1988 03 08 | 1993 11 18 | de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE MARIA-CHAPDELAINE |

*L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de la corporation suivante:

| Ancienne dénomination sociale et sa version | Nouvelle dénomination sociale et sa version | Date de constitution |
|--|--|----------------------|
| 3148-6327 ASSOCIATION DE VILLÉGIATURE DE LA STATION MONT TREMBLANT STATION MONT TREMBLANT RESORT ASSOCIATION | ASSOCIATION DE VILLÉGIATURE DE LA STATION MONT TREMBLANT | 1993 06 18 |

*L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Dissolution — Demandes de**1126-7846 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 1126-7846 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 23 novembre 1993

90111

Les procureurs de la compagnie,
GAGNON & OIKNINE

1145-4360 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 1145-4360 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 23 novembre 1993

90113

Les procureurs de la compagnie,
GAGNON & OIKNINE

2320-8259 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2320-8259 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 23 novembre 1993

90112

Les procureurs de la compagnie,
GAGNON & OIKNINE

2326-7834 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2326-7834 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 23 novembre 1993

90093

Le président,
CLAUDE AUGER

2415-5061 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2415-5061 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Cowansville, le 15 novembre 1993

90041

La présidente,
CHANTAL LABRECQUE

2434-0911 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2434-0911 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beaconsfield, le 19 novembre 1993

90092

Le président,
DENIS NOËL

2531-5011 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2531-5011 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Michel, le 19 novembre 1993

90119

Le secrétaire de la compagnie,
GHISLAIN PERRAS

2617-6578 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2617-6578 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 octobre 1993

90145

Le procureur de la compagnie,
GUY FERLAND, avocat

2624-8021 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2624-8021 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Daveluyville, le 2 novembre 1993

90097

Le procureur de la compagnie,
ROBERT DESAULNIERS

2632-4764 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2632-4764 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 20 mai 1993

90105

Pour la compagnie,
KYUNG AE KIM-YOON

2642-0273 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2642-0273 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Léonard, le 23 novembre 1993

90142 *Le président,*
VINCENZO CICCIO

2644-9397 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2644-9397 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hyacinthe, le 22 novembre 1993

90045 *Le président,*
RÉJEAN CARON

2646-2549 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2646-2549 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Jonquière, le 23 novembre 1993

90132 *La procureure de la compagnie,*
ANNIE CÔTÉ, notaire

2744-1690 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2744-1690 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lafontaine, le 17 septembre 1993

90098 *Le président,*
DANIEL BONNEVILLE

2753-3538 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2753-3538 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

L'Annonciation, le 19 novembre 1993

90108 *Le président,*
ANDRÉ DAUDELIN

2754-4162 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2754-4162 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Paul-de-Montminy, le 22 novembre 1993

90033 *Le président,*
PIERRE LAFERRIÈRE

2858-8895 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2858-8895 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Île Bizard, le 17 novembre 1993

90089 *Le président,*
CLAUDE RIENDEAU

2951-9733 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2951-9733 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 23 novembre 1993

90107 *Les procureurs de la compagnie,*
PHILLIPS & VINEBERG

2952-3883 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2952-3883 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 23 novembre 1993

90106 *Les procureurs de la compagnie,*
LESSARD & CHARLTON, notaires

2964-6130 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2964-6130 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Ottawa, le 21 novembre 1993

90148 *Pour la compagnie,*
GILLES ST-ONGE

2967-8331 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2967-8331 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 23 novembre 1993

90123

Les procureurs de la compagnie,
BEAUMIER, RICHARD

2968-3125 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2968-3125 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 novembre 1993

90040

Le président,
ABDALLAH AKKOUCHE

BIJOUTERIE GAZA INC.

Prenez avis que la compagnie «BIJOUTERIE GAZA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 24 novembre 1993

90116

La présidente,
GILBERTE GAZAILLE

BOUCHERIE BERCEGEAY INC.

Prenez avis que la compagnie «BOUCHERIE BERCEGEAY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 22 novembre 1993

90036

Le président,
DANIEL BERCEGEAY

BOUTIQUE NICOLO INC.

Prenez avis que la compagnie «BOUTIQUE NICOLO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Salaberry-de-Valleyfield, le 24 novembre 1993

90144

Le président,
DENIS NICOL

CAFÉ-SERVICE DE MATANE INC.

Prenez avis que la compagnie «CAFÉ-SERVICE DE MATANE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Matane, le 17 novembre 1993

90190

La secrétaire de la compagnie,
DIANE BOUCHER

CASSE-CROÛTE STE-CROIX INC.

Prenez avis que la compagnie «CASSE-CROÛTE STE-CROIX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Apollinaire, le 9 novembre 1993

90084

La présidente,
FRANCINE GOSSELIN

CENTRE CHIRURGICAL DE JOLIETTE INC.

Prenez avis que la compagnie «CENTRE CHIRURGICAL DE JOLIETTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Notre-Dame-des-Prairies, le 24 novembre 1993

90104

Le procureur de la compagnie,
STEEVES LAUZON, notaire

CHALUMEAUX ET RÉGULATEURS R.D. INC.

Prenez avis que la compagnie «CHALUMEAUX ET RÉGULATEURS R.D. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 23 novembre 1993

90090

Le président,
RICHARD DOSTIE

CIE D'EMBALLAGE CENTRE-VILLE INC.

Prenez avis que la compagnie «CIE D'EMBALLAGE CENTRE-VILLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 8 novembre 1993

90038

Le président,
DANTE PANACCIONE

CLUB DE GOLF SAINT-COLOMBAN INC.

Prenez avis que la compagnie «CLUB DE GOLF SAINT-COLOMBAN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jérôme, le 23 novembre 1993

90102

Le procureur de la compagnie,
RAYMOND TESSIER, notaire

DIVISION FORESTIÈRE SEVEL INC

Prenez avis que la compagnie «DIVISION FORESTIÈRE SEVEL INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Amos, le 26 mars 1993

90046

Le président,
ÉMILIE LEVESQUE

CONSTRUCTIONS WARO INC.

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTIONS WARO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jacques, le 31 juillet 1993

90122

Le trésorier,
JEAN-GUY LAURIN

EMBELLISEMENT PERREAULT INC.

Prenez avis que la compagnie «EMBELLISEMENT PERREAULT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 16 novembre 1993

90039

Le président,
EDMOND PERREAULT

CORPORATION DU MAIL CENTRE-VILLE

Prenez avis que la compagnie «CORPORATION DU MAIL CENTRE-VILLE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 24 novembre 1993

90121

Le secrétaire de la compagnie,
PIERRE ANGERS

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX CALCARA INC.

Prenez avis que la compagnie «ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX CALCARA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Léonard, le 23 novembre 1993

90143

Le président,
MICHELE CALCARA

CO-DA TRANSPORT INC.

Prenez avis que la compagnie «CO-DA TRANSPORT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lachenaie, le 30 septembre 1993

90091

Le président,
GUY ROBERT

EXPRESS 2001 INC.

Prenez avis que la compagnie «EXPRESS 2001 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 12 août 1993

90087

Le président,
PATRICK THÉRACE

DENÉMI INC.

Prenez avis que la compagnie «DENÉMI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 23 novembre 1993

90120

Le procureur de la compagnie,
MARTINE SIMARD, notaire

FONDS DE PROTECTION DES DROITS D'AUTEUR DU QUÉBEC

Prenez avis que la compagnie «FONDS DE PROTECTION DES DROITS D'AUTEUR DU QUÉBEC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 25 novembre 1993

90135

L'administrateur,
RENÉ GRIGNON

FONDATION FRÉDÉRIC ROBINSON INC.

Prenez avis que la compagnie «FONDATION FRÉDÉRIC ROBINSON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 avril 1993

90118

La présidente,
FRANCE SALNAVE

GESTION RAYMOND ET ROBERT INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION RAYMOND ET ROBERT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Sulpice, le 26 novembre 1993

90042

Le secrétaire,
ROBERT MARULLO

FONDATION SANS NOM QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «FONDATION SANS NOM QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 23 novembre 1993

90114

Les procureurs de la compagnie,
ROY, DAGENAI, ALLEN ET ASS.

GILLES JETTÉ MACHINERIE INC.

Prenez avis que la compagnie «GILLES JETTÉ MACHINERIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 janvier 1993

90034

Le président,
GILLES JETTÉ

GAMIEN INC.

Prenez avis que la compagnie «GAMIEN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Gabriel-de-Brandon, le 26 novembre 1993

90146

La vice-présidente,
LIETTE MARCIL

GROUPE -CONSEIL FRANÇOIS HOULE INC.

Prenez avis que la compagnie «GROUPE-CONSEIL FRANÇOIS HOULE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 15 octobre 1993

90096

Le président,
FRANÇOIS HOULE

GARAGE LUCIEN LETENDRE INC.

Prenez avis que la compagnie «GARAGE LUCIEN LETENDRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hyacinthe, le 15 octobre 1993

90044

Le président,
LUCIEN LETENDRE

JACQUES RACETTE INC.

Prenez avis que la compagnie «JACQUES RACETTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Augustin-de-Desmaures, le 23 novembre 1993

90083

Le président,
JACQUES RACETTE

GESTION C. LABELLE INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION C. LABELLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Candiac, le 22 novembre 1993

90094

La présidente,
DIANE LABELLE-BINETTE

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES DE TERREBONNE INC.

Prenez avis que la compagnie «L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES DE TERREBONNE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 novembre 1993

90124

Le directeur général,
MICHEL JOLICOEUR

LE BAR RIDAM INC.

Prenez avis que la compagnie «LE BAR RIDAM INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 24 novembre 1993

90136

Le président,
MARIO PROVENCHER

LE CLUB D'ORDINATEUR COULEUR DU QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «LE CLUB D'ORDINATEUR COULEUR DU QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 24 novembre 1993

90133

Le secrétaire de la corporation,
ALAIN VILLENEUVE

LE GROUPE LABARRE INC.

Prenez avis que la compagnie «LE GROUPE LABARRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 11 novembre 1993

90095

Les procureurs de la compagnie,
JOLI-COEUR LACASSE SIMARD NORMAND ET ASSOCIÉS

LE RELAIS DU ROUTIER INC.

Prenez avis que la compagnie «LE RELAIS DU ROUTIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 22 novembre 1993

90103

La présidente,
PAULINE PERRON

LES BRIQUETEURS S.D. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES BRIQUETEURS S.D. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Léonard, le 23 novembre 1993

90141

Le secrétaire de la compagnie,
SERGIO BERTOSSI

LES CONFLECTIONS DANOU INC.

Prenez avis que la compagnie «LES CONFLECTIONS DANOU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Joly, le 1^{er} juillet 1993

90085

Le président,
ROGER DECELLES

LES CONSTRUCTIONS J.J.R. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES CONSTRUCTIONS J.J.R. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beauport, le 22 novembre 1993

90043

Le président,
JULES MORIN

LES CONSTRUCTIONS REMARC INC.

Prenez avis que la compagnie «LES CONSTRUCTIONS REMARC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 19 novembre 1993

90037

Les procureurs de la compagnie,
OLIGNY & JACQUES, avocats

LES PILULIERS ADAPTÉS SNMM INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PILULIERS ADAPTÉS SNMM INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 novembre 1993

90099

Les procureurs de la compagnie,
MARCHAND, MAGNAN, MELANÇON, FORGET

LES PRODUCTIONS THÉÂTRALES À QUATRE SENS INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS THÉÂTRALES À QUATRE SENS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 17 novembre 1993

90138

La présidente,
LORRAINE TREMBLAY

LINGERIE D'ENFANTS RÉGAL INC.

Prenez avis que la compagnie «LINGERIE D'ENFANTS RÉGAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 24 novembre 1993

90115

Le président,
GIUSEPPE DI STEFANO

LIONEL LEBRUN PLATRIER INC.

Prenez avis que la compagnie «LIONEL LEBRUN PLATRIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lac-Delage, le 22 novembre 1993

90086

Le président,
LIONEL LEBRUN

**MANUFACTURE LORBER INC.
LORBER MANUFACTURE INC.**

Prenez avis que la compagnie «MANUFACTURE LORBER INC. — LORBER MANUFACTURE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 novembre 1993

90140

Pour la compagnie,
LORETTA FRIEDMAN

MARCHÉ ANDRÉ BLOUIN INC.

Prenez avis que la compagnie «MARCHÉ ANDRÉ BLOUIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 octobre 1993

90088

Le président,
ANDRÉ BLOUIN

ORGANISATION DES JEUNES EN FÊTES

Prenez avis que la compagnie «ORGANISATION DES JEUNES EN FÊTES» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Châteauguay, le 30 août 1993

90139

L'administrateur,
MARTIN HODGSON

OUTIKOU INC.

Prenez avis que la compagnie «OUTIKOU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Matane, le 25 novembre 1993

90155

Les procureurs de la compagnie,
POIRIER & GAGNON, avocats

OXYGÈNE VANDRY LTÉE

Prenez avis que la compagnie «OXYGÈNE VANDRY LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 24 novembre 1993

90047

Les procureurs de la compagnie,
MCCARTHY TÉTRAULT

PAVAGE ASBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «PAVAGE ASBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 6 octobre 1993

90035

Les procureurs de la compagnie,
HEENAN BLAIKIE

PUR-LAIT INC.

Prenez avis que la compagnie «PUR-LAIT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Raymond, le 19 novembre 1993

90134

Le président,
FRANÇOIS DOMPIERRE

SÉCURI-SYSTÈME ÉLECTRONIQUE INC.

Prenez avis que la compagnie «SÉCURI-SYSTÈME ÉLECTRONIQUE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Dollard-des-Ormeaux, le 22 novembre 1993

90032

Le président,
M. CAMIL POIRIER

SERRES ROUVILLE INC.

Prenez avis que la compagnie «SERRES ROUVILLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 23 novembre 1993

90117

Le président,
LAWRENCE SMITH

SERVICES D'INVESTISSEMENTS ET DE PLACEMENTS F.M. INC.

Prenez avis que la compagnie «SERVICES D'INVESTISSEMENTS ET DE PLACEMENTS F.M. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 novembre 1993

90101

Le secrétaire-trésorier,
MAURICE BLANCHARD

THÉÂTRE DE LA GOÉLETTE INC.

Prenez avis que la compagnie «THÉÂTRE DE LA GOÉLETTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 16 novembre 1993

90137

La présidente,
LORRAINE TREMBLAY

TIOXIDE INC.

Prenez avis que la compagnie «TIOXIDE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 26 novembre 1993

90147

Le secrétaire de la compagnie,
RENÉ LACHANCE

TOUR CANADIEN INC. CANADIAN TOUR INC.

Prenez avis que la compagnie «TOUR CANADIEN INC. — CANADIAN TOUR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 6 août 1993

90048

Le président,
E.N. SARIANO

Divers**Les Mines Sigma (Québec) Ltée**

Un règlement autorisant Les Mines Sigma (Québec) Ltée à distribuer à ses actionnaires une partie de l'actif de la compagnie par voie d'une réduction du capital-actions et de dividendes en biens a été adopté par les administrateurs et approuvé par les actionnaires de la compagnie.

Montréal, le 1^{er} décembre 1993

90159

Les procureurs de la compagnie,
MARTINEAU WALKER

Coopératives — Loi sur la**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE WEEDON**

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie vous avise, conformément à l'article 188 de la Loi sur les coopératives, que la proportion des opérations avec vos membres est inférieure à 50% de vos opérations totales, pour l'exercice financier se terminant le 31 août 1993.

Faute d'accroître la proportion de vos opérations avec vos membres, au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre pourra, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il déterminera, en décréter la dissolution si la coopérative ne donne pas suite à sa demande.

5537

La directrice,
Direction des coopératives,
CHRISTINE ELLEFSEN

Ministères — Avis concernant les**Affaires municipales****M.R.C. de Kamouraska et de L'Islet**

Le ministre des Affaires municipales donne avis, conformément à l'article 186.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), que l'annexion d'une partie de la paroisse de Saint-Roch-des-Aulnaies à la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, en vigueur depuis le 7 août 1993, a modifié les limites territoriales des municipalités régionales de comté de Kamouraska et de L'Islet.

Les nouvelles limites territoriales de ces municipalités régionales de comté ont effet depuis l'entrée en vigueur de l'annexion. Les descriptions des nouveaux territoires de ces municipalités régionales de comté apparaissent en annexe au présent avis.

5535

Le ministre des Affaires municipales,
CLAUDE RYAN

DESCRIPTION OFFICIELLE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'ISLET

La municipalité régionale de comté de L'Islet comprend le territoire délimité comme suit: partant du point d'intersection de la rive du fleuve Saint-Laurent et de la limite nord-est du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-des-Aulnais; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes; partie de ladite limite nord-est jusqu'au côté sud-est de l'emprise du chemin de fer traversant les lots 4A et 4 dudit cadastre; vers le sud-ouest, le côté sud-est de ladite emprise jusqu'à la ligne sud-ouest dudit lot 4; partie de ladite ligne sud-ouest en allant vers le sud-est et son prolongement jusqu'au côté sud-est de l'emprise du chemin public (chemin du Vieux Fronteau); vers le nord-est, le côté sud-est de l'emprise dudit chemin jusqu'à la ligne nord-est du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-des-Aulnais; vers le sud-est, partie de ladite ligne nord-est et la ligne nord-est du cadastre de la paroisse de Sainte-Louise; partie de la ligne nord-ouest du canton d'Ashford; la ligne nord-est des cantons d'Ashford, Lafontaine et Dionne; la ligne sud-est des cantons de Dionne, Casgrain et Leverrier; la ligne sud-ouest des cantons de Leverrier et Arago; partie de la ligne nord-ouest du canton d'Arago; la ligne sud-ouest des cantons de Beaubien et de Lessard; partie de la ligne séparative des rangs III et IV du canton de Bourdages; la ligne sud-ouest du canton de Bourdages et des cadastres des paroisses de Saint-Eugène et de L'Islet, la dernière ligne prolongée dans le fleuve Saint-Laurent jusqu'à une ligne irrégulière passant à mi-distance entre la rive sud-est de l'île aux Oies et la rive du fleuve; ladite ligne irrégulière en allant vers le nord-est, contournant par le nord-est ladite île et se continuant jusqu'à la ligne médiane du fleuve; la ligne médiane du fleuve en descendant son cours, passant au nord-ouest des îles aux Loups Marins et se continuant jusqu'au prolongement de ligne nord-est du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-des-Aulnais; enfin, ledit prolongement jusqu'au point de départ.

Cette municipalité régionale de comté comprend les municipalités suivantes: les villes de L'Islet et Saint-Pamphile; les paroisses de Saint-Cyrille-de-Lessard, Saint-Eugène et Sainte-Louise; les municipalités de L'Islet-sur-Mer, Saint-Adalbert, Saint-Aubert, Saint-Damase-de-l'Islet, Sainte-Félicité, Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Marcel, Saint-Omer, Sainte-Perpétue, Saint-Roch-des-Aulnaies et Tourville ainsi qu'une partie du fleuve Saint-Laurent.

Note: La description officielle apparaissant à l'annexe «A» des lettres patentes du 11 novembre 1981 et définissant les limites du territoire de la municipalité régionale de comté de L'Islet est modifiée et remplacée par la présente afin de tenir compte de l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies à la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (G.O., vol. 125, no 32, p. 3551). La contenance mentionnée au second alinéa reflète la situation municipale actuelle.

Préparée par: Gilles Cloutier,
arpenteur-géomètre

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'arpentage
Québec, le 2 septembre 1993

DESCRIPTION OFFICIELLE DE LA MUNICIPALITÉ DE COMTÉ DE KAMOURASKA

La municipalité régionale de comté de Kamouraska comprend le territoire délimité comme suit: partant du point d'intersection de la rive du fleuve Saint-Laurent et de la ligne nord-est du cadastre de la paroisse de Saint-André; de là, successivement, les lignes et les démarcations suivantes: une ligne brisée séparant les cadastres des paroisses de Saint-André et de Saint-Alexandre des cadastres des paroisses de Notre-Dame-du-Portage, et de Saint-Antoine; partie de la ligne nord-ouest, la ligne nord-est et la ligne sud-est du canton de Parke; les lignes nord-ouest et sud-ouest du canton de Chabot; la ligne sud-est des cantons de Painchaud et de Chapais; la ligne sud-ouest des cantons de Chapais et d'Ixworth; partie de la ligne nord-ouest du canton d'Ashford; la ligne sud-ouest des lots 199, 198 et 63 du cadastre de la paroisse de Saint-Onésime; partie de la ligne sud-ouest du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière jusqu'au côté sud-est de l'emprise d'un chemin public (chemin du Vieux-Fronteau) limitant au sud-est le lot 4A du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-des-Aulnais; en référence à ce cadastre, le côté sud-est de l'emprise dudit chemin dans une direction sud-ouest jusqu'au prolongement de la ligne sud-ouest du lot 4; ledit prolongement et partie de ladite ligne sud-ouest jusqu'au côté sud-est de l'emprise du chemin de fer traversant les lots 4 et 4A; vers le nord-est, ledit côté sud-est jusqu'à la ligne sud-ouest du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière; vers le nord-ouest, ladite ligne sud-ouest et son prolongement jusqu'à la ligne médiane du fleuve Saint-Laurent; la ligne médiane du fleuve en descendant son cours et une ligne irrégulière passant au nord-ouest des îles aux Lièvres et Blanche, contournant par le nord-est l'île Blanche et passant au sud-est des îles du Pot à l'Eau-de-Vie et aux Lièvres jusqu'à l'extrémité nord-ouest de la ligne nord-est du lot 548 du cadastre de la paroisse de Saint-André; enfin, ladite ligne nord-est et son prolongement vers le sud-est jusqu'au point de départ.

Cette municipalité régionale de comté comprend les municipalités suivantes: les villes de La Pocatière et Saint-Pascal; les paroisses de Saint-Alexandre, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Saint-Denis, Saint-Germain, Sainte-Hélène, Saint-Joseph-de-Kamouraska, Saint-Onésime-d'Ixworth et Saint-Philippe-de-Néri; les municipalités de Kamouraska, Mont-Carmel, Rivière-Ouelle, Saint-André, Saint-Bruno-de-Kamouraska, Saint-Gabriel-Lallemant Saint-Pacôme et Saint-Pascal. Elle comprend aussi les territoires non organisés et la partie du fleuve Saint-Laurent renfermés dans les limites ci-dessus décrites.

Note: La description officielle apparaissant à l'annexe «A» des lettres patentes du 26 octobre 1983 et définissant les limites du territoire de la municipalité régionale de comté de Kamouraska est modifiée et remplacée par la présente afin de tenir compte de l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies à la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (G.O., vol. 125, no 32, p. 3551). La contenance mentionnée au second alinéa reflète la situation municipale actuelle.

Préparée par: Gilles Cloutier,
arpenteur-géomètre

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'arpentage
Québec, le 2 septembre 1993

Office des professions du Québec

Avis de radiation

L'Office des professions du Québec donne avis, par les présentes, conformément à l'article 182 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26), que le Comité administratif a radié madame Arlette Ferland du Tableau de l'Ordre des techniciens en radiologie du Québec, en vertu d'une décision rendue le 24 septembre 1993.

*Le président de l'Office
des professions du Québec,*
ROBERT DIAMANT

90129

Avis de radiation permanente

L'Office des professions du Québec donne avis, par les présentes, conformément à l'article 182 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26), que le Comité de discipline a radié, de façon permanente, monsieur Jeannot Houle du Tableau de la corporation professionnelle des médecins du Québec, en vertu d'une décision rendue le 22 septembre 1993.

*Le président de l'Office
des professions du Québec,*
ROBERT DIAMANT

90130

Avis de révocation de permis et de radiation permanente

L'Office des professions du Québec donne avis, par les présentes, conformément à l'article 182 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26), que le Comité de discipline a révoqué le permis et radié, de façon permanente, monsieur Joaquim de Souza du Tableau de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec, en vertu d'une décision rendue le 20 septembre 1993.

*Le président de l'Office
des professions du Québec,*
ROBERT DIAMANT

90128

Avis de radiation permanente

L'Office des professions du Québec donne avis, par les présentes, conformément à l'article 182 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26), que le Comité de discipline a radié, de façon permanente, monsieur Michel Dugas du Tableau du Barreau du Québec, en vertu d'une décision rendue le 24 septembre 1993.

*Le président de l'Office
des professions du Québec,*
ROBERT DIAMANT

90131

Régime des rentes du Québec — Loi sur le

Règle des rentes du Québec

La Régie des rentes du Québec, conformément à l'article 119,1 de la Loi sur le Régime de rentes du Québec, donne avis, par les présentes, que l'indice des rentes de l'année 1994 est 130,1 et qu'en conséquence, le taux d'ajustement des prestations au 1^{er} janvier 1994 sera de 1,9 %.

Sainte-Foy, le 29 novembre 1993

Le secrétaire de la Régie,
GUY LACHANCE

90157

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Reprise d'existence — Avis de

La ministre déléguée aux Finances donne avis qu'elle a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des corporations suivantes:

| Dénomination sociale | Date de délivrance du certificat | Dispositions particulières |
|---|-------------------------------------|----------------------------|
| 1637-5123 ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE CRÉDIT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC | 1993 11 08 | Aucune |
| 2153-5968 CLUB MOTONEIGE DE MATTAWIN | 1993 11 08 | Aucune |
| 1463-7862 FONDATION KILDARE | 1993 11 08 | Aucune |
| 1263-3137 GLENMACK INC. | 1993 11 08 | Aucune |

| Dénomination sociale | Date de délivrance du certificat | Dispositions particulières |
|--|----------------------------------|---|
| 1278-1076 SERVICE DES LOISIRS STE-ODILE | 1993 11 08 | Aucune |
| 5534 | | <i>La ministre déléguée aux finances,</i> LOUISE ROBIC |

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

Médicaments qui peuvent être utilisés dans un établissement

CENTRE JEUNESSE GASPÉSIE/LES ÎLES

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2), il a délivré des lettres patentes supplémentaires, en date du 16 novembre 1993, à la corporation «CENTRE DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE» changeant son nom en celui de «CENTRE JEUNESSE GASPÉSIE/LES ÎLES».

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
1262-1090

5539

Ventes par licitation

Arthabaska

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — Arthabaska
Nos 415-05-000102-888
415-18-000010-936

LAURENT CAOUCETTE, domicilié au 30, rue Prince, Norbertville, district d'Arthabaska, **NANCY CAOUCETTE**, domiciliée à Norbertville, district d'Arthabaska, et **GABRIELLE CAOUCETTE**, domiciliée au 10, rue L'Heureux, Warwick, district d'Arthabaska, demandeurs en reprise d'instance, contre **GÉRARD GARDNER**, domicilié au 85, rue Landry, Norbertville, district d'Arthabaska, défendeur, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'Arthabaska, 800, Bois-Francs Sud, Arthabaska, mis en cause.

«Un lopin de terre situé en la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska, contenant cinq (5) arpents de front plus ou moins, sur la profondeur qu'il y a entre le chemin public du huitième rang à se rendre au cordon du huitième rang, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Norbert-d'Arthabaska, comme étant la partie sud-ouest du lot numéro trois cent vingt et un (ptie S.O. 32) et borné comme suit, savoir: en front vers le nord-est, par le chemin public susdit, en profondeur vers le sud-ouest au cordon du huitième rang, d'un côté vers le sud-est, à une partie du lot 320 dudit cadastre et de l'autre côté vers le nord-ouest, à une partie du lot 322 dudit cadastre. Sans bâtisse.»

La mise à prix est fixée à 7 854,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement d'Arthabaska, 800, Bois-Francs Sud, Arthabaska, le MARDI DIX-HUITIÈME jour de JANVIER 1994 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DENIS NOËL

Bureau du shérif
Cour supérieure
Arthabaska, le 24 novembre 1993

90072

Ventes par shérif

Baie-Comeau

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-000106-935
S. 650-18-000008-932

LOGISCO INC., partie demanderesse, contre **LES ENTREPRISES H.L.P. INC.**, corporation légalement constituée ayant son siège social au 521, 6^e Avenue, Saint-Georges de Beauce, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

«Un immeuble situé dans la municipalité de la ville de Port-Cartier, connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent quatre-vingt-deux (lot 382) du cadastre rénové du canton de Babel, division d'enregistrement de Saguenay.

Tel que le tout se trouve présentement avec bâtisse dessus construite (ancien cinéma) portant le numéro d'immeuble 8, boulevard des Îles, Port-Cartier, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes actives et passives suivant titres enregistrés.»

Conformément à l'article 688 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 28 968,00 \$. Ce montant est fixé par le shérif et

doit être égal à 25 % de l'évaluation de la municipalité, multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Saguenay, 71, avenue Mance à Baie-Comcau, le QUATORZIÈME jour de JANVIER 1994 à DIX heures.

Baie-Comcau, le 11 décembre 1993

L'officier du shérif,
BERNARD LÉVESQUE

Bernard Lévesque & Associés
7, avenue Franquelin
Case postale 144
Baie-Comcau (Québec)
G4Z 2G9
Tél.: 296-6658

90025

Beauce

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.B. 350-05-000139-939
S. 350-18-000012-931

CAISSE POPULAIRE DES JARDINS DE NOTRE-DAME DES PINS, partie demanderesse, contre TRANSPORT R. BISSON INC., 131, 26^e Rue, Notre-Dame-des-Pins, G0M 1K0, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Beauce, mis en cause.

«Un immeuble situé à Beauceville, Beauce, connu et désigné comme étant la redivision quinze de la subdivision quatre du lot originaire quatre-vingt-quatre (84-4-15) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-François, division d'enregistrement de Beauce, municipalité de ville de Beauceville.

Avec les servitudes actives et sujet aux servitudes passives, s'il s'en trouve, suivant titres.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et plus spécialement un garage-entrepôt y érigé et portant le numéro d'immeuble 129, 181^e Rue, Beauceville, Beauce, G0S 1A0.»

La vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

La mise à prix est fixée à 21 850,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Beauce, 111, 107^e Rue de la Station, Beauceville, le DOUZIÈME jour de JANVIER 1994 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GISÈLE PARÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce, le 25 novembre 1993 90076

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.B. 350-05-000171-932
S. 350-18-000010-935

STATION SERVICE MARTIN CLICHE INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 222, rue Principale, Vallée-Jonction, comté de Beauce, district de Beauce, G0S 3J0, partie demanderesse, contre MARTIN CLICHE, domicilié et résidant au 146, chemin de l'Ecore à Vallée-Jonction, comté de Beauce, district de Beauce, G0S 3J0, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Beauce, 111, 107^e rue de la Station, Beauceville, district de Beauce, G0S 1A0, mis en cause.

«1- Une terre mesurant environ trois arpents et demi (3 1/2 arp) de front sur quarante arpents (40 arp) de profondeur, située en la municipalité de Vallée-Jonction, Beauce, connue et désignée comme étant formé des lots originaires numéros deux cent trente-six, deux cent trente-sept et d'une partie du lot originaire numéro deux cent trente-trois (236, 237 et 233 ptie) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Marie, division d'enregistrement de Beauce.

Cette terre est comprise dans les bornes suivantes: au nord-est par la rivière Chaudière; à la profondeur ou sud-ouest partie par le lot 235 et partie par le lot 234 dudit cadastre; du côté nord-ouest partie par une partie dudit lot 233, propriété de Bertrand Cliche et partie par le chemin conduisant à la concession Saint-Thomas et séparant le terrain présentement décrit de celui propriété de Bertrand Cliche; et au sud-est partie par le lot 238, partie par le lot 239 et partie par le lot 240 dudit cadastre.

2- Certains terrains connus et désignés comme étant formés des lots originaires numéros deux cent trente-cinq et deux cent trente-huit (235 et 238) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Marie, division d'enregistrement de Beauce.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, dont une maison sise au 146, chemin de l'Ecore Nord à Vallée-Jonction, Beauce (Québec), G0S 3J0. Avec servitudes actives et passives, apparentes ou occultes.

À distraire:

1) Les parties des lots 233, 236 et 238 cédées par Benoit Cliche à la corporation municipale de la paroisse de l'Enfant-Jésus, pour l'utilité publique du chemin de l'Ecore Nord à Vallée-Jonction, suivant acte reçu devant Jacques Poulin, notaire, le 10 juillet 1984 et enregistré à Beauce le 13 juillet 1984, sous le numéro 356,338.

Ces parties cédées consistent en cinq parcelles de terrain contenant respectivement en superficie cent trente-trois mètres carrés et neuf dixièmes (133,9 m²); cinquante-trois mètres carrés et deux dixièmes (53,2 m²); trois cent quarante-sept mètres carrés et cinq dixièmes (347,5 m²); mille trois cent quinze mètres carrés et cinq dixièmes (1 315,5 m²); et cinquante-deux mètres carrés et huit dixièmes (52,8 m²).

Cette cession comprenant également deux parcelles de terrain d'un chemin privé sans désignation cadastrale. Contenant respectivement en superficie sept mètres carrés et trois dixièmes (7,3 m²) et cinquante-cinq mètres carrés et cinq dixièmes (55,5 m²).

- 2) La partie du lot 238 cédée par Benoit Cliche à Charles-Henri Roy, mesurant, mesures anglaises et plus ou moins, cent trente-six pieds (136 pi) vers le sud-ouest le long du chemin public; quarante-deux pieds (42 pi) vers le nord-ouest; vingt pieds (20 pi) vers le nord-est; trente-deux pieds (32 pi) vers le nord; cent vingt-cinq pieds (125 pi) vers le nord-est; et soixante-seize (76 pi) vers le sud, selon acte enregistré à Beauce sous le numéro 370,034.
- 3) La partie des lots 236 et 238 vendue par Joseph-Armand Cliche à Amédée Chabot, mesurant, mesures anglaises, soixante-douze pieds (72 pi) de largeur à la profondeur, sur quatre cent treize pieds (413 pi) de profondeur, selon acte enregistré à Beauce, sous le numéro 153,524.
- 4) La partie du lot 236, de figure triangulaire, louée à Hector Latulippe, mesurant, mesures anglaises, deux cent soixante et un pieds (261 pi) au sud-ouest, cinq cents pieds (500 pi) au nord-ouest et cinq cent deux pieds (502 pi) au sud-est, selon bail enregistré sous le numéro 154,192.
- 5) La partie du lot 236 louée à Daniel Jacob, mesurant, mesures anglaises, quatre-vingt-quinze pieds (95 pi) au nord-est, soixante-dix pieds (70 pi) au sud-ouest par cent quatre-vingt-sept pieds (187 pi) de profondeur, selon bail enregistré sous le numéro 163,778.
- 6) La partie du lot 233 louée à Hector Poulin, mesurant, mesures anglaises, soixante-trois pieds (63 pi) au sud-ouest, dix-neuf pieds (19 pi) au nord-est par trois cent quatre-vingt-quatre pieds (384 pi) de profondeur, selon bail enregistré sous le numéro 163,780.
- 7) La partie du lot 236 louée à Paul-Emile Vachon, mesurant, mesures anglaises, cent cinquante-huit pieds (158 pi) au nord-est, cent cinquante et un pieds (151 pi) au sud-ouest et trois cents pieds (300 pi) au nord-ouest et au sud-est, selon bail enregistré sous le numéro 169,836.
- 8) La partie du lot 236 louée à Lucien Vachon, mesurant, mesures anglaises, quatre-vingt-seize pieds (96 pi) au nord-est, vingt-cinq pieds (25 pi) au sud-ouest et trois cent vingt-trois pieds (323 pi) au nord-ouest et au sud-est selon bail enregistré sous le numéro 169,837.
- 9) La partie du lot 236 louée à Auguste Bilodeau, mesurant, mesures anglaises, soixante-cinq pieds (65 pi) au nord-est, quatre-vingt-seize (96 pi) au sud-ouest, cent soixante-treize pieds (173 pi) au nord-ouest et au sud-est, selon bail enregistré sous le numéro 169,838.
- 10) La partie du lot 236 louée à Gérard Labbé, mesurant, mesures anglaises, soixante et onze pieds (71 pi) au nord-est, soixante-cinq pieds (65 pi) au sud-ouest, cent dix pieds (110 pi) au nord-ouest et au sud-est, selon bail enregistré sous le numéro 169,839.
- 11) La partie du lot 236 louée à Didace Côté, mesurant, mesures anglaises, soixante-dix-neuf pieds (79 pi) au nord-est, soixante et onze pieds (71 pi) au sud-ouest, cent quatorze pieds (114 pi) au nord-ouest et au sud-est, selon bail enregistré sous le numéro 169,840.
- 12) Les parties du lot 236 louées à Daniel Jacob, mesurant, mesures anglaises, quinze pieds (15 pi) de front par cent quatre-vingt-sept pieds (187 pi) de profondeur et quatre-vingt-cinq pieds (85 pi) au nord-est, soixante-dix-neuf pieds (79 pi) au sud-ouest et cent quarante pieds (140 pi) au nord-ouest et au sud-est, selon bail enregistré sous le numéro 169,949.
- 13) La partie du lot 236 louée à Hector Poulin, mesurant, mesures anglaises, cent vingt pieds (120 pi) au nord-est, cinquante pieds (50 pi) au sud-ouest et cent trente pieds (130 pi) au nord-ouest et au sud-est, selon bail enregistré sous le numéro 169,948.
- 14) La partie du lot 233 vendue à Armand Perreault, de figure triangulaire, mesurant, mesures anglaises, trente-sept pieds et huit pouces (37 pi 8 po) au nord-est, deux cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et dix pouces (299 pi 10 po) au nord-ouest et deux cent quatre-vingt-dix-huit pieds et deux pouces (298 pi 2 po) au sud, selon acte enregistré sous le numéro 183,938.
- 15) La partie du lot 236 louée à Paul-Emile Vachon, mesurant, mesures anglaises, cent soixante-quinze pieds (175 pi) au nord-est, trente-sept pieds (37 pi) au sud-ouest, deux cent quatre-vingts pieds (280 pi) à l'ouest et cent quatre-vingt-cinq pieds (185 pi) au sud-est, selon bail enregistré sous le numéro 183,984.
- 16) La partie du lot 236 louée à Germaine Mercier, épouse d'Alphée Létourneau, de figure triangulaire, mesurant, mesures anglaises, cent soixante-dix pieds (170 pi) à l'est, cent douze pieds (112 pi) au sud-ouest et quatre-vingt-seize pieds (96 pi) au nord-ouest, selon acte enregistré sous le numéro 186,149.
- 17) La partie du lot 236 louée à Antoinette Audet, mesurant, mesures anglaises, cent pieds (100 pi) de largeur par cent vingt-cinq pieds (125 pi) de profondeur, selon bail enregistré sous le numéro 196,906.
- 18) La partie du lot 236 louée à Raymond Gérard, étant une pointe de terrain sans mesure déterminée, avec et y compris un droit de passage, selon bail enregistré sous le numéro 199,156.
- 19) La partie du lot 238 vendue à Marius Bourque, mesurant, mesures anglaises, deux pieds (2 pi) de largeur par cent soixante-dix-neuf pieds (179 pi) de profondeur, selon acte enregistré sous le numéro 220,728.
- 20) La partie du lot 233 vendue à Henri-Paul Labbé, mesurant, mesures anglaises, soixante pieds (60 pi) au sud-ouest et soixante pieds (60 pi) au nord-est par trois cent soixante-douze pieds (372 pi) de profondeur des côtés nord-ouest et sud-est, selon acte enregistré sous le numéro 234,414.

21) La partie du lot 233 louée à Robert Bourret, mesurant, mesures anglaises, trente-sept pieds (37 pi) au nord-est, cent soixante-trois pieds (163 pi) au sud-ouest, trois cent quarante-trois pieds (343 pi) au sud-est, selon bail enregistré sous le numéro 252,617.

22) Les parties du lot 233 louées à Victor Doyon, dont l'une mesure cent vingt et un pieds (121 pi) au nord-est, soixante-quinze pieds (75 pi) au sud-ouest, cent quatre-vingt-dix-huit pieds (198 pi) au sud-est et au nord-ouest, et l'autre consiste en une île mesurant environ cent trente pieds (130 pi) du nord-est au sud-ouest et environ quarante-cinq pieds (45 pi) du sud-est au nord-ouest, selon bail enregistré sous le numéro 252,835.

23) Les parties du lot 236 vendues à Laval Giguère, mesurant, mesures anglaises, premièrement: cent pieds (100 pi) au sud-est et au nord-ouest, cent vingt-sept pieds (127 pi) au sud-ouest et soixante-dix pieds (70 pi) au nord-est et deuxièmement: soixante-dix pieds (70 pi) au sud-ouest, soixante-quatre pieds (64 pi) au nord-ouest, cent soixante pieds (160 pi) au sud-est et cent soixante-quatorze pieds (174 pi) au nord-ouest, selon acte enregistré sous le numéro 261,145 et rectifié aux termes d'un acte enregistré à Beauce sous le numéro 355,261 en ce sens qu'il s'agissait du lot 233 au lieu du lot 236, les mesures et bornes demeurant les mêmes.

24) La partie du lot 236 louée à Ghislain Gérard, mesurant, mesures anglaises, cinquante-neuf pieds (59 pi) au nord-est, cinquante-quatre (54 pi) au sud-ouest, deux cent trente-trois pieds (233 pi) au nord-ouest, selon bail enregistré sous le numéro 283,435.

25) La partie du lot 236 louée à Gilles Laterreur, mesurant, mesures anglaises, six pieds (6 pi) au nord-est, quatre-vingt-quinze pieds (95 pi) au sud-ouest, cinq cents pieds (500 pi) au sud-est, le côté nord-ouest étant de forme arrondie, de sorte que ledit terrain est d'environ soixante pieds (60 pi) de largeur à deux cent cinquante pieds (250 pi) de profondeur, selon bail enregistré sous le numéro 283,438.

26) La partie du lot 236 louée à Robert Dubois, mesurant, mesures anglaises, cinquante-quatre pieds (54 pi) au nord-est, quarante pieds (40 pi) au sud-ouest, trois cent vingt-huit pieds (328 pi) au nord-ouest et sans mesure au sud-est, selon bail enregistré sous le numéro 283,439.

27) La partie du lot 236 louée à Jean-Marc Vallée, mesurant, mesures anglaises, quatre-vingt-quinze pieds (95 pi) au nord-est, trente-quatre pieds (34 pi) au sud-ouest, deux cents pieds (200 pi) au nord-ouest et sans mesure au sud-est, selon bail enregistré sous le numéro 283,440.

28) La partie du lot 233 louée à Claude Doyon, mesurant, mesures anglaises, vingt-quatre pieds (24 pi) au nord-est, trois cent quatre-vingt-six pieds (386 pi) au sud-est, trois cent cinquante-six pieds (356 pi) au nord-ouest, le sud-ouest mesurant cent vingt pieds (120 pi) pour une partie, cinquante-huit pieds (58 pi) pour une autre partie et cent vingt-sept pieds (127 pi) pour une dernière partie, selon bail enregistré sous le numéro 284,415.

29) Les parties du lot 238 vendues à Marius Bourque, mesurant, mesures anglaises, premièrement: trente pieds (30 pi) au sud-ouest et au nord-ouest, cent soixante-dix-neuf pieds (179 pi) au nord-ouest et cent soixante-dix pieds (170 pi) au sud-est et

deuxièmement: de figure triangulaire, trente-deux pieds (32 pi) au sud-ouest, vingt pieds (20 pi) au nord-ouest, quarante pieds (40 pi) à l'est, selon acte enregistré sous le numéro 289,595.

30) La partie du lot 236 vendue à Patrick Poulin, mesurant, mesures anglaises, cent dix pieds (110 pi) du nord-est au sud-ouest, sur la largeur qui existe entre le terrain de Jean-Paul Turmel et la rivière, selon acte enregistré sous le numéro 305,104.

31) La partie du lot 236 vendue à Pierrette Jacob, mesurant, mesures anglaises, soixante-quatre pieds (64 pi) à l'est, trois cent cinq pieds (305 pi) au sud-est, cent treize pieds (113 pi) à l'ouest, avec un côté nord-ouest irrégulier, mesurant cent quatre-vingts pieds (180 pi) pour une partie et cent cinquante-cinq pieds (155 pi) pour une autre partie, selon acte enregistré sous le numéro 310,581.

32) La partie du lot 238 vendue à Alain Vachon, mesurant, mesures anglaises, deux cent treize pieds (213 pi) au sud-ouest, quatre-vingt-quatorze pieds (94 pi) au nord-est, cent dix pieds (110 pi) au sud-est et cent soixante-cinq pieds (165 pi) pour une partie et soixante-cinq pieds (65 pi) pour une autre partie au nord-ouest, selon acte enregistré sous le numéro 319,124.

33) La partie du lot 236 vendue à Raymond Gérard, mesurant, mesures anglaises, cinq pieds (5 pi) de largeur du sud-est au nord-ouest et sans mesure déterminée dans l'autre direction, selon acte enregistré sous le numéro 322,141.

Les immeubles susdits sont affectés des servitudes suivantes:

Droit de passage sur le lot 233, en faveur de Pascal et Gabriel Gagné, selon titre enregistré sous le numéro 183,985.

Droit de passage sur le lot 236 en faveur de Gérard Bousquet, enregistré sous le numéro 209,478.

Droit de passage sur le lot 236 en faveur de Jean-Paul Turmel, enregistré sous le numéro 213,980.

Servitude de passage sur les lots 233, 235, 238 en faveur de Hydro-Québec, selon acte enregistré sous le numéro 237,565.

Servitude de passage sur une partie du lot 233, en faveur de Lorenzo Laflamme, selon acte enregistré sous le numéro 239,269.

Servitude de passage sur une partie du lot 233 en faveur de Bertrand Cliche, selon acte enregistré sous le numéro 271,388.

Droit de passage sur la partie du lot 233, en faveur de Léandre Morenzy, selon acte enregistré sous le numéro 285,962.

Servitude affectant le lot 233 en faveur de Hydro-Québec, selon acte enregistré sous le numéro 308,144. »

La vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

La mise à prix est fixée à 31 625,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Beauce, 111, 107^e rue de la Station, Beauceville, le DOUZIÈME jour de JANVIER 1994 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GISÈLE PARÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce, le 25 novembre 1993 90152

Bedford

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 460-05-000285-929
S. 455-18-000017-937

LES ENTREPRISES H. GEORGES BARBER LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 145, Principale à l'Ange-Gardien, province de Québec, JOE 1E0, partie demanderesse, contre JEAN-RENÉ MOOR, domicilié au 441, rue Gaspé à Bromont, province de Québec, JOE 1L0, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Brome, mise en cause.

a) Une maison étant une partie exclusive connue et désignée comme étant le lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille sept cent dix-huit (1718-3) du cadastre officiel du canton de Brome, division d'enregistrement de Brome.

b) La quote-part des parties communes afférentes à la partie exclusive ci-haut décrite dans les terrains communs entourant la partie exclusive ci-haut mentionnée, soit les soixante (0,60) millièmes des terrains communs, lesquels sont connus et désignés comme étant le lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille sept cent dix-huit (1718-1) du susdit cadastre.

c) La quote-part des parties communes afférentes à la partie exclusive ci-haut décrite, dans les terrains communs, dont l'usage est destiné à être partagé par l'ensemble des copropriétaires du projet intégré connu sous le nom de les boisés du golf, soit les trente (0,30) millièmes desdits terrains communs, lesquels sont connus et désignés comme étant le lot numéro mille sept cent dix-sept (1717) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Brome, division d'enregistrement de Brome.

d) Le droit à l'utilisation exclusive pour le copropriétaire concerné et ses ayants-droit de deux (2) places de stationnement, lesquelles, bien qu'étant situées sur des parties communes sont néanmoins réservées à l'usage exclusif du copropriétaire concerné. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de quarante mille huit cents dollars (40 800,00 \$), représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Brome, au 550, chemin Knowlton, Lac-Brome, le MERCREDI VINGT-SIXIÈME jour de JANVIER 1994 à QUATORZE heures TRENTE.

La shérif adjointe,
FRANCINE NADEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Cowansville, le 23 novembre 1993 9Q151

Joliette

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
Nos 500-05-004843-924
705-18-000093-936

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA, partie demanderesse, contre JEAN-PAUL PARENT et MARCELLE RIVEST, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

« Un emplacement situé dans la ville de Mascouche, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire cinq cent quarante-trois (543 ptie), aux plan et livre de renvoi officiel de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche, mesurant vingt et un mètres et quinze centièmes (21,15) au nord-est, vingt et un mètres et soixante-dix centièmes (21,70) trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48) et trente-sept mètres et vingt-neuf centièmes (37,29) dans ses lignes sud-est, dix mètres et six dixièmes (10,06) et douze mètres et quatre-vingt-dix centièmes (12,98) (9,94 mètres au titres) dans ses lignes sud-ouest, soixante-dix-huit mètres et soixante-huit centièmes (78,68) au nord-ouest; borné au nord-est et au nord-ouest par une autre partie du lot 543, dans ses lignes sud-est par le lot 544 ptie et par une autre partie du lot 543, dans ses lignes sud-ouest par une autre partie du lot 543 et par la rue Saint-Philippe Ouest (montré à l'originaire); contenant en superficie mille cent quatre-vingt-onze mètres et trente-neuf centièmes de mètres carrés (1 191,39 m²).

Avec une bâtisse dessus érigée portant le numéro 2669, rue Saint-Philippe Ouest, Mascouche.

Sujet à une servitude de droit de vue enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de l'Assomption sous le numéro 244623. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 20 150,00 \$, représentant 50 % de l'évaluation municipale, multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

L'immeuble sera vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de l'Assomption, 300, rue Dorval, L'Assomption, le NEUVIÈME jour de FÉVRIER 1994 à DOUZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
CAROLE HOULD

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 25 novembre 1993

90150

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
Nos 705-18-000105-938
500-12-0156607-867

ROGER BUJOLD, partie demanderesse, contre **SUCCESSION DE JOHN ALLIN & KAREN ALLIN ET AUTRES**, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de L'Assomption, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Lemoine en la ville de Repentigny, connu et désigné comme étant le lot sept cent quatre-vingt-seize (796) de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent vingt-trois (123) (123-796) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Notre-Dame de l'Assomption de Repentigny, division d'enregistrement de L'Assomption.

Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro 60, rue Lemoine en la ville de Repentigny. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 24 300,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

L'immeuble sera vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, 300, rue Dorval, L'Assomption, le SEIZIÈME jour de FÉVRIER 1994 à DOUZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
CAROLE HOULD

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 22 novembre 1993

90075

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
Nos 200-05-001520-928
705-18-000094-926

LES SERVICES FINANCIERS AVCO QUÉBEC, partie demanderesse, **JEAN-JACQUES DUMOULIN** et **NICOLE OUELLETTE**, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Joliette, mis en cause.

Un emplacement situé dans la municipalité de Saint-Charles-Borromée et comprenant:

1. Une partie du lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent-quatre-vingt-six (186-P.5), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette. Cette dite partie de lot est bornée vers l'ouest par P.186 ci-dessous décrit en troisième lieu (chemin privé) et par le lot 186-5-2, vers le nord par les lots 186-7-1, 186-7-2 et par le rang Sainte-Julie, vers l'est par le lot 186-5-1 et par la partie du lot 186-6 ci-dessous décrit en deuxième lieu, vers le sud par la partie du lot 186-6 ci-dessous en troisième lieu décrite, mesurant cinquante-cinq mètres et trente-sept centièmes de mètre (55,37 m, soit 181,65 pieds) dans une ligne ouest, soixante-deux mètres et neuf centièmes de mètre (62,09 m, soit 203,7 pieds) dans une ligne nord, cinquante mètres (50 m, soit 164,05 pieds) dans une autre ligne ouest, vingt et un mètres et cinquante-deux centièmes de mètre (21,52 m, soit 70,6 pieds) dans une autre ligne nord, soixante-six mètres et quarante-huit centièmes de mètre (66,48 m, soit 218,1 pieds) dans une ligne est, quarante-cinq mètres et soixante-quatre centièmes de mètre (45,64 m, soit 149,75 pieds) dans une ligne sud, trente mètres et quarante-huit centièmes de mètre (30,48 m, soit 100 pieds) dans une autre ligne est, trente-trois mètres et sept centièmes de mètre (33,07 m, soit 108,5 pieds) et seize mètres et douze centièmes de mètre (16,12 m, soit 52,9 pieds) dans une autre ligne sud et contenant quatre mille cent soixante-dix-huit mètres carrés et cinq dixièmes de mètre carré (4 178,5 m², soit 44 977 pi²) en superficie.

2. Une partie du lot numéro six de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-six (186-P.6), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette. Cette dite partie de lot est bornée vers l'ouest et le nord par la partie du lot 186-5 ci-dessus décrite en premier lieu, vers l'est par le lot 186-6-1, vers le sud par la partie du lot 186 ci-dessous décrite en troisième lieu, mesurant trente mètres et quarante-huit centièmes de mètre (30,48 m, soit 100 pieds) dans sa ligne ouest, quarante-cinq mètres et soixante-quatre centièmes de mètre (45,64 m, soit 149,75 pieds) dans sa ligne nord, trente-deux mètres et trente et un centièmes de mètre (32,31 m, soit 106 pieds) dans sa ligne est, trente-quatre mètres et quatre-vingt-seize centièmes de mètre (34,96 m, soit 114,7 pieds) dans sa ligne sud et contenant mille deux cent vingt-huit mètres carrés et six dixièmes de mètre carré (1 228,6 m² soit 13 225 pi²) en superficie.

3. Une partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-six (P.186), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette. Cette dite partie de lot est bornée vers le sud par la partie du lot 186 ci-

dessous décrite en quatrième lieu (chemin privé), vers le sud-ouest par une partie du lot 186, vers l'ouest par la partie du lot 186 ci-dessous décrite en cinquième lieu (chemin privé), vers le nord par la partie du lot 186-5 ci-dessus décrite en premier lieu et par la partie du lot 186-6 ci-dessus décrite en deuxième lieu, vers l'est par le lot 186-8, mesurant cinq mètres et quarante-neuf centièmes de mètre (5,49 m, soit 18 pieds), vingt-trois mètres et quatre-vingt-treize centièmes de mètre (23,93 m, soit 78,5 pieds) et trente-quatre mètres et quatre-vingt-dix centièmes de mètre (34,98 m, soit 114,75 pieds) dans ses lignes sud, trente-six mètres et vingt-sept centièmes de mètre (36,27 m, soit 119 pieds) dans sa ligne sud-ouest, trente mètres et quarante-huit centièmes de mètre (30,48 m, soit 100 pieds) dans sa ligne ouest, seize mètres et douze centièmes de mètre (16,12 m, soit 52,9 pieds) et soixante-huit mètres et trois centièmes de mètre (68,03 m, soit 223,2 pieds) dans ses lignes nord, soixante mètres et vingt-quatre centièmes de mètre (60,24 m, soit 197,65 pieds) dans sa ligne est et contenant quatre mille six cent cinquante mètres carrés et huit dixièmes de mètre carré (4 650,8 m², soit 50 061,0 pi²) de superficie.

4. Une partie non subdivisée du lot originaire numéro cent quatre-vingt-six (P.186), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette. Cette dite partie de lot est bornée vers le sud-ouest par une partie du lot 186, vers le nord par la partie du lot 186 ci-devant décrite en troisième lieu et par les lots 186-8 et 186-9, vers l'est par le lot 186-1, vers le sud par une partie du lot 186 et par le lot 186-2, mesurant six mètres et quarante centièmes de mètre (6,40 m, soit 21 pieds) dans sa ligne sud-ouest, trente-quatre mètres et quatre-vingt-dix centièmes de mètre (34,98 m, soit 114,75 pieds), vingt-trois mètres et quatre-vingt-treize centièmes de mètre (23,93 m, soit 78,5 pieds), cinq mètres et quarante-neuf centièmes de mètre (5,49 m, soit 18 pieds), dix mètres et quatre-vingt-douze centièmes de mètre (10,92 m, soit 35,83 pieds), treize mètres et huit centièmes de mètre (13,08 m, soit 42,91 pieds) et trente-deux mètres et soixante-dix-neuf centièmes de mètre (32,79 m, soit 107,57 pieds) dans ses lignes nord, six mètres et vingt-deux centièmes de mètre (6,22 m, soit 20,4 pieds) dans sa ligne est, trente et un mètres et dix centièmes de mètre (31,10 m, soit 102,05 pieds), douze mètres et vingt-sept centièmes de mètre (12,27 m, soit 40,25 pieds), onze mètres et six centièmes de mètre (11,06 m, soit 36,3 pieds), vingt-quatre mètres et cinquante-quatre centièmes de mètre (24,54 m, soit 80,5 pieds) et trente-trois mètres et trente et un centièmes de mètre (33,31 m, soit 109,3 pieds) dans ses lignes sud et contenant sept cent cinquante-neuf mètres carrés et neuf dixièmes de mètre carré (759,9 m², soit 8 179 pi²) en superficie. Cette partie de lot 186 est un chemin privé.

5. Une partie non subdivisée du lot originaire numéro cent quatre-vingt-six (P.186), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette. Cette dite partie de lot est bornée vers le nord par le rang Sainte-Julie, vers l'est par le lot 186-7-1, par la partie du lot 186-5 ci-devant décrite en premier lieu et par la partie du lot 186 ci-devant décrite en troisième lieu, vers le sud par une partie du lot 186, vers l'ouest par des parties du lot 187 et par le lot 187-2, mesurant neuf mètres et quarante-deux centièmes de mètre (9,42 m, soit 30,9 pieds) dans sa ligne nord, cent cinq mètres et vingt centièmes de mètre (105,20 m, soit 345,15 pieds) et trente mètres et quarante-huit centièmes de mètre (30,48 m, soit 100 pieds) dans ses lignes est, onze mètres et quarante-six centièmes de mètre (11,46 m, soit 37,6 pieds) dans sa ligne sud,

quarante-six mètres et cinquante-six centièmes de mètre (46,56 m, soit 152,75 pieds) et quatre-vingt-cinq mètres et quinze centièmes de mètre (85,15 m, soit 279,35 pieds) dans ses lignes ouest et contenant mille trois cent soixante-quatre mètres carrés et trois dixièmes de mètre carré (1 364,3 m², soit 14 685 pi²) en superficie. Cette partie de lot est un chemin privé.

Le chemin existant passe actuellement sur une partie du lot cent quatre-vingt-six (P.186) située au sud-ouest de celle en troisième lieu décrite, toutefois, dame Marguerite Masse, auteur commun, ne s'est pas gardé spécifiquement de droit de passage sur cette partie du lot 186 qu'elle a vendu à dame Jeanne d'Arc Thibault le huit novembre mil neuf cent soixante-neuf (08 11 69).

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 13 875,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

L'immeuble sera vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Joliette, 450, rue Saint-Marc, Joliette, le DIXIÈME jour de FÉVRIER 1994 à DOUZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
CAROLE HOULD

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 29 novembre 1993

90153

Longueuil

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Longueuil
Nos 505-05-000536-935
505-18-000089-938

BANQUE NATIONALE DU CANADA, ayant un bureau au 600, de la Gauchetière, en la ville et le district de Montréal, partie demanderesse, contre **E.D. CONSTRUCTION INC.**, ayant un bureau au 65, rue Brault, en la ville et le district de Longueuil, province de Québec, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de La Prairie, mis en cause.

« Un terrain vacant situé en la ville de Brossard, connu et désigné comme étant:

a) La resubdivision numéro trois de la subdivision numéro deux cent soixante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent vingt-sept (127-264-3) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie de la Madeleine, division d'enregistrement de Laprairie.

b) Une partie de la subdivision numéro deux cent soixante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent vingt-sept (127-265 ptie) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie de la Madeleine, division d'enregistrement de Laprairie de la Madeleine, division d'enregistrement de Laprairie, mesurant cette partie, cent pieds (100 pi) de façade par quatre-vingt-dix

pieds (90 pi) de profondeur et bornée au nord-est par une partie du lot numéro 127-265, au sud-ouest par une partie du lot numéro 127-265 et au nord-ouest par le lot numéro 127-264-2 et au sud-est par une partie du lot numéro 127-265, tous au susdit cadastre.

Sans bâtisse dessus érigée, le futur immeuble à être érigé portera le numéro d'immeuble 5185, Grande-Allée, en la ville de Brossard.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées.»

La mise à prix est fixée à 20 637,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de La Prairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, province de Québec, le VINGT-CINQUIÈME jour de JANVIER 1994 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ÉLIZABETH S. GOBEILLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Longueuil, le 23 novembre 1993

90109

Saint-François

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
District de Saint-François
Cause no 500-02-040401-866
Cause shérif no 450-18-000038-934

GORODENSKY TRADING INC., ayant un bureau au 1255, Phillips Square, bureau 1010, Montréal (Québec), partie demanderesse, contre 141546 CANADA INC., ayant un bureau au 740, Saint-Maurice, bureau 210, Montréal (Québec), partie défenderesse.

Désignation

L'immeuble connu et désigné comme étant le lot 372 quartier centre de la ville de Sherbrooke, division d'enregistrement de Sherbrooke avec l'immeuble y érigé ayant le numéro d'immeuble 124, rue Wellington Nord, Sherbrooke, Québec.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié au nom du ministre des Finances, conformément à l'article 670e du C.P.C., est fixé à la somme de 381 906,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Sherbrooke, situé au 375, rue King Ouest, Sherbrooke, QC, J1H 6B9, le QUATORZIÈME jour de JANVIER 1994 à DIX heures.

La shérif adjointe,
COLETTE BOUCHARD

375, King Ouest
Sherbrooke, QC
J1H 6B9

90027

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
District de Saint-François
Cause no 450-02-000208-911
Cause shérif no 450-18-000011-931

VILLE DE ROCK ISLAND, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 96, rue Main à Rock Island, province de Québec, district de Saint-François, JOB 2K0, partie demanderesse, contre ADÈLE GAGNON, résidant et domiciliée au 5, rue Jasper à Beaconsfield, district de Montréal, province de Québec, H9W 5R7, partie défenderesse.

Désignation

« Un certain terrain, connu et désigné comme étant une partie non subdivisée du lot originaire numéro trente-huit (ptie 38), aux plan et livre de renvoi officiels du village de Rock Island.

Ladite partie de terrain étant plus amplement décrite et bornée comme suit :

Commençant sur la ligne de division entre la portion est de la présente propriété et celle appartenant autrefois à Joseph E. Perkins, maintenant la propriété de la succession James McNally ou représentants et sur le côté sud d'un passage d'une largeur de dix pieds (10 pi) situé sur le côté nord de la propriété présentement décrite ; de là, se dirigeant vers le sud, longeant la ligne ouest de la propriété appartenant audit James McNally ou représentants, la distance de cent quatre pieds (104 pi) plus ou moins, jusqu'à la ligne nord de la propriété appartenant à Désiré Neveu Sr. ou représentants ; de là, tournant à droite, suivant la ligne nord de la propriété dudit Désiré Neveu ou représentants, la distance de soixante pieds (60 pi) mesure exacte ; de là, se dirigeant vers le nord, en ligne parallèle avec le côté est de la présente propriété, la distance de quatre-vingt-quatorze pieds (94 pi) plus ou moins jusqu'au côté sud dudit passage ; de là se dirigeant vers l'est, longeant la côté sud dudit passage, la distance de soixante pieds (60 pi), mesure exacte jusqu'au point de départ.

Bornée comme suit : Au nord, par ledit passage, étant une partie dudit lot originaire numéro trente-huit (ptie 38) ; à l'est par la propriété de James McNally ou représentants, supposément située sur le lot numéro quarante (40) auxdits plan et livre de renvoi

officiels du village de Rock Island; au sud, par les propriétés des deux Neveu ou représentants; à l'ouest par la propriété d'Edward Garceau ou représentants située sur le résidu dudit lot numéro trente-huit (rés. 38).

Le tout, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sises dans la municipalité de la ville de Rock Island.»

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié au nom du ministre des Finances, conformément à l'article 670e du C.P.C., est fixé à la somme de 4 090,50 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Stanstead, situé au 100, Dufferin, Stanstead, QC, J0B 3E0, le QUATORZIÈME jour de JANVIER 1994 à DIX heures.

La shérif adjointe,
COLETTE BOUCHARD

375, King Ouest
Sherbrooke, QC
J1H 6B9

90026

Saint-Hyacinthe

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec (Chambre civile) — District de Saint-Hyacinthe
Nos 750-02-000577-938
750-18-000028-938

CAISSE POPULAIRE SAINT-DENIS SUR LE RICHELIEU, corps politique dûment constitué, ayant un bureau au 129, rue Yamaska, Saint-Denis-sur-Richelieu, J0H 1K0, demanderesse, contre EPHREM LAFOND, résidant au 133, rue Cartier, Saint-Denis-sur-Richelieu, J0H 1K0, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de Saint-Hyacinthe, 1150, rue Sainte-Anne, local 200, Saint-Hyacinthe, J2S 5G9, mis en cause.

Désignation

«Un immeuble situé au village de Saint-Denis-sur-Richelieu et composé comme suit, savoir:

a) D'une partie du lot numéro cinquante-sept (ptie 57) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Denis, mesurant quarante pieds (40 pi) de largeur, plus ou moins, par toute la profondeur qu'il y a à cet endroit entre la rue Cartier et la partie du lot 50 au même cadastre qui borne cet emplacement vers le nord-est; cette partie de lot est bornée en front vers le sud-ouest par la rue Cartier, en

profondeur, vers le nord-est par une partie du lot 50 au même cadastre, d'un côté vers le sud-est par le lot 58 au même cadastre et d'autre côté vers le nord-ouest par partie du même lot appartenant à monsieur André Lebeau et dame Marielle Pouliot.

b) Du lot numéro cinquante-huit (lot 58) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Denis.

Avec résidence y dessus érigée portant le numéro 133 de la rue Cartier à Saint-Denis-sur-Richelieu, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve actuellement et avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

L'immeuble servant de résidence familiale.

La mise à prix est fixée à 42 874,50 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale. L'adjudicataire devra verser au shérif, au moment même de l'adjudication, la somme de 21 437,25 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe, au 1150, rue Sainte-Anne, local 200, Saint-Hyacinthe, le MARDI VINGT-CINQUIÈME jour de JANVIER 1994 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
CAROLE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 22 novembre 1993

90077

Trois-Rivières

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000682-923
S. 400-18-000010-938

BANQUE NATIONALE DU CANADA, banque à charte légalement constituée, ayant son siège social et une succursale au 160, avenue Saint-Laurent à Louiseville, district de Trois-Rivières, J5V 1J9, demanderesse, contre CONFECTION ANGÈLE CÔTÉ INC., a/s Angèle Côté au 970, Hodge à ville Saint-Laurent, district de Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Maskinongé, 121, Petite Rivière, Louiseville, district de Trois-Rivières, QC, mis en cause.

«Un immeuble situé à Louiseville composé des parcelles de lots suivantes:

1. Un immeuble connu et désigné comme étant le lot originaire six cent quarante-trois (643) au cadastre officiel de la ville de Louiseville, division d'enregistrement de Maskinongé.

Avec bâtisse dessus construite portant le numéro d'immeuble 46, Saint-François Xavier à Louiseville, circonstances et dépendances.

2. Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot originaire six cent trente-neuf (639) au cadastre de la ville de Louiseville, division d'enregistrement de Maskinongé mesurant douze mètres et soixante-dix-sept centièmes (12,77 m) de largeur en front au chemin public appelé rue Sainte-Elizabeth, douze mètres et quatre-vingt-dix-neuf centièmes (12,99 m) de largeur en profondeur, d'un côté vers l'est quarante-quatre mètres et huit centièmes (44,08 m) et de l'autre côté vers l'ouest quarante-quatre mètres et trente-sept centièmes (44,37 m) et borné comme suit: en front vers le sud par le chemin public appelé rue Sainte-Elizabeth; en profondeur vers le nord et d'un côté vers l'est par d'autres parties de ce lot (ptie 639) et de l'autre côté vers l'ouest partie par le lot six cent quarante-quatre (644); partie par le lot six cent quarante-trois (ptie 643) et partie par une partie du lot six cent quarante et un (ptie 641) et contenant en superficie 569,7 m², circonstances et dépendances.

La ligne nord du susdit emplacement ayant fait l'objet d'un bornage enregistré à Louiseville sous le numéro 101,140.

Sujet à toutes les servitudes actives, passives, apparentes ou occultes pouvant affecter ledit immeuble.»

La mise à prix a été fixée à quarante-cinq mille huit cent soixante-dix-neuf dollars et vingt-cinq cents (45 879,25 \$), représentant 25 % de l'évaluation municipale, majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Maskinongé, 121, Petite Rivière, Louiseville, le MERCREDI DIX-NEUVIÈME jour de JANVIER 1994 à QUATORZE heures.

*La shérif adjointe,
LOUISE LAVOIE*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 23 novembre 1993 90149

Ventes pour taxes, avis de publication

Ville de Farnham

Avis est donné par le soussigné, greffier et de la ville de Farnham, que l'avis public relatif à la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes, le 20 décembre 1993 à 10 h, a été publié au journal «l'Avenir», dans les éditions du 20 et du 27 novembre 1993.

Farnham, le 29 novembre 1993

*Le greffier,
J.-B. LUNEAU, C.G.A., O.M.A.*

90049

Ville de Lorraine

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la ville de Lorraine, que l'avis public de la liste des immeubles de la ville de Lorraine à être vendus le 20 décembre 1993, pour défaut de paiement des taxes, a été publié au journal «Nord-Info», éditions du 21 et 28 novembre 1993, conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes.

Lorraine, le 25 novembre 1993

90078

*La greffière,
BRENDA BERNARD, O.M.A.*

Erratum

3094-0142 QUÉBEC INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de modification, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1993 11 06, à la page 4720 du numéro 45, relativement à «3094-0142 QUÉBEC INC.», de façon à ce que la date de constitution se lise: 1993 08 11.

*L'inspecteur général des
institutions financières
JEAN-MARIE BOUCHARD
3094-0142*

5538

CONSTRUCTION LAURENCE LTÉE

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de modification, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1993 11 06, à la page 4722 du numéro 45, relativement à «CONSTRUCTION LAURENCE LTÉE», de façon à ce que la date de constitution se lise: 1977 03 24.

*L'inspecteur général des
institutions financières
JEAN-MARIE BOUCHARD
1474-2266*

5538

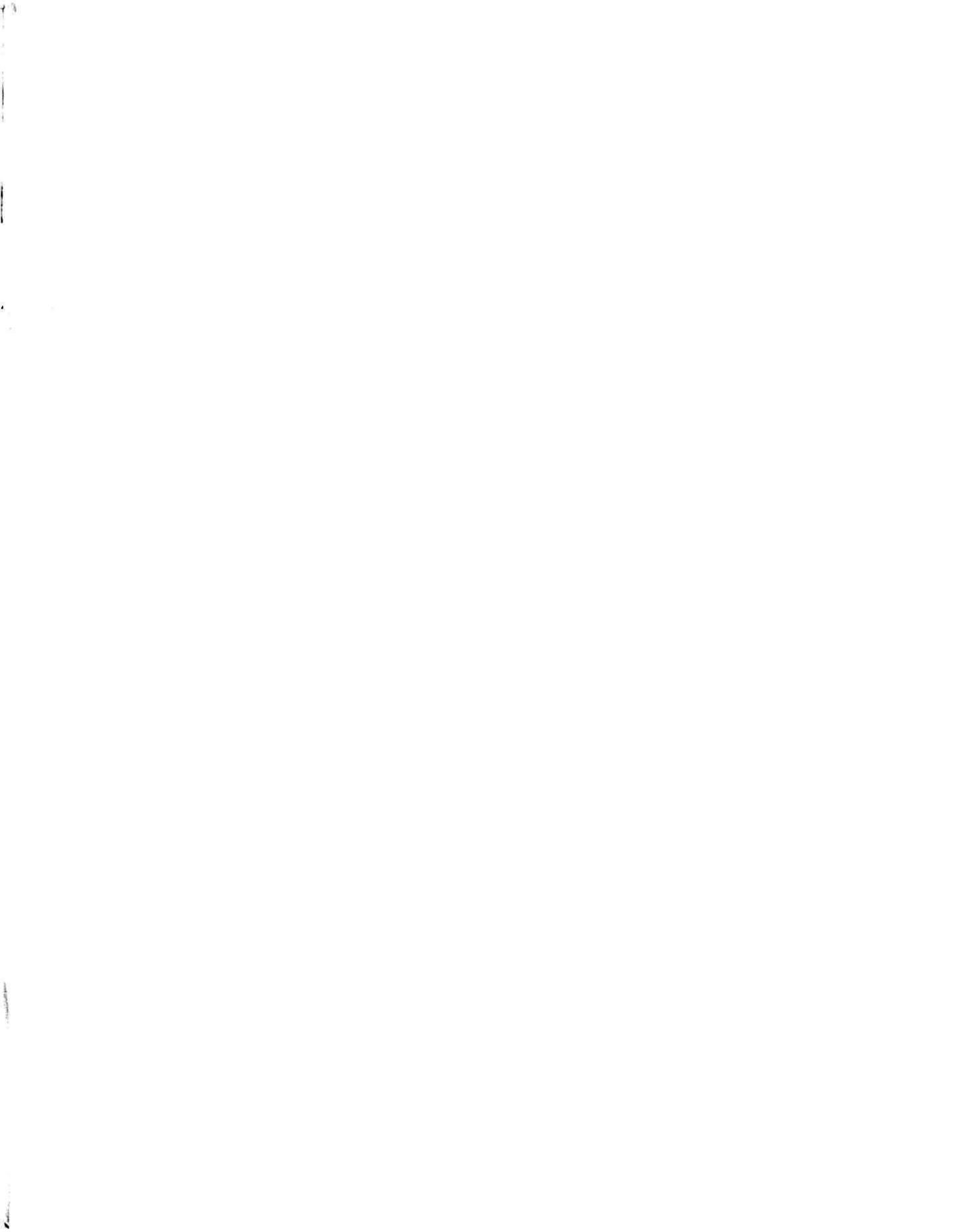
AVIS

PAGE BLANCHE

NON NUMÉROTÉE

MAIS INCLUSE

DANS LA PAGINATION



Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

